

ACCOMPAGNER LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE AVEC LES ORGANISATIONS PAYSANNES

Retour d'expériences du projet Terria au Sénégal



LA COLLECTION CAHIER PROJET a vocation à partager de façon synthétique des expériences de projets conduits par le Gret et ses partenaires. Dans une forme allégée, elle donne à voir les résultats d'un projet (contexte, démarche, intérêts, bilans technique et économique, etc.) et les recommandations qui en découlent. Le texte est enrichi de visuels et de courts témoignages d'acteurs impliqués dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet.



ACCOMPAGNER LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE AVEC LES ORGANISATIONS PAYSANNES

Retour d'expériences du projet Terria au Sénégal

Auteurs : Alice Villemin (Gret), Mar Ngom (Fongs), Iba Mar Faye (Gret), Amel Benkahla (Gret)
Contributeurs : Aissata Ndiaye (Gret), Marie-Christine Goudiaby (Gret), Mbayang Touré (Fongs)
Édition : Marie Camus, Véronique Beldame, François Enten
Responsables éditoriaux : François Enten, Marie Camus
Composition intérieure : Nancy Cossin
Photographies : © Gret, sauf mention contraire

© Éditions du Gret, 2022

Licence Creative Commons :



Pour citer cet ouvrage : Villemin A., Ngom M., Faye I.M., Benkahla A. (2022), *Accompagner la transition agroécologique avec les organisations paysannes : retour d'expériences du projet Terria au Sénégal*, Nogent-sur-Marne, Éditions du Gret, 56 p., Cahier projet

SOMMAIRE

Sigles et acronymes	4
INTRODUCTION	5
PARTIE 1. LE PROJET TERRIA, LABORATOIRE D'UN DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DES EXPLOITATIONS FAMILIALES À LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE	9
La zone d'intervention du projet	9
Les contours du projet Terria	13
PARTIE 2. LES RÉALISATIONS MAJEURES DU PROJET ET SES CONTRAINTES	23
Appuis apportés aux exploitations familiales et aux associations	23
Autonomisation économique des femmes	27
Contraintes du projet	32
PARTIE 3. QU'A-T-ON APPRIS DE L'ACTION ?	35
Des dynamiques de changement à différentes échelles	35
Recommandations et pistes de réflexion	46
CONCLUSION	53

SIGLES ET ACRONYMES

APAF	Association pour la promotion des arbres fertilitaires, de l'agroforesterie et de la foresterie
AVEC	Association villageoise d'épargne et de crédit
CADL	Centre d'appui au développement local
CNCR	Conseil national de concertation et de coopération des ruraux
DyTAES	Dynamique pour une transition agroécologique au Sénégal
FEGPAB	Fédération des groupements de producteurs du Baol
FONGS	Fédération des organisations non gouvernementales du Sénégal
PSE	Plan Sénégal émergent

Introduction

Le Sénégal fait partie des pays les plus vulnérables au changement climatique, à la dégradation des sols et à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Les révélateurs les plus expressifs des mutations en cours dans le pays sont la translation méridienne des isohyètes¹ ainsi que l'excédent pluvieux qui, depuis le début des années 2000, provoque un ruissellement très important contribuant à la dégradation des terres, à l'érosion des sols et à l'inondation de certaines zones plus basses.

L'agriculture et l'élevage constituent les principaux secteurs d'activité économique du pays, qui représentaient en 2020 15,8 % du produit intérieur brut (PIB)². Les exploitations familiales fournissent 80 % de la production agricole du Sénégal³. Bien que développant des stratégies d'adaptation en vue de renforcer leur résilience individuelle et sociale, les agriculteurs sont directement touchés par les changements climatiques. Durant les cinquante dernières années, la pression foncière a aussi considérablement augmenté. La taille moyenne d'une exploitation familiale se situe actuellement autour de 1 ha par actif au Sénégal et de 0,8 ha par actif dans le bassin arachidier⁴.

Pour faire face à ces contraintes structurelles (dégradation des sols, augmentation des aléas climatiques, pression foncière), il importe aujourd'hui de mener une réflexion approfondie à l'échelle des terroirs sur les modèles de production durables permettant de restaurer la fertilité des sols et de protéger les ressources naturelles, tout en améliorant les conditions d'existence des membres des exploitations familiales. C'est cette vision qu'ont voulu porter le Gret et la Fédération des organisations non gouvernementales du Sénégal (Fongs) en initiant le projet de recherche-action d'Appui à la sécurisation de l'accès à la terre pour une intensification agroécologique des territoires ruraux du Sénégal (Terria) sur un financement de l'Agence française de développement (AFD). Ce projet avait pour objectif d'expérimenter un dispositif paysan d'accompagnement à la transition agroécologique porté par des organisations paysannes et prenant en compte la question de l'autonomisation des femmes. Cet accompagnement avait également pour but de nourrir un plaidoyer pour une transition agroécologique donnant une place aux paysans et à leurs dispositifs organisationnels.

1. Courbe joignant les points recevant la même quantité de précipitations.

2. Banque mondiale, Agriculture, valeur ajoutée (% du PIB),

<https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NV.AGR.TOTL.ZS?view=chart> [consulté le 15 septembre 2021].

3. CNCR (2017), La question de l'installation des jeunes agriculteurs ruraux – Rapport de suivi d'exploitations familiales, 2015-2016, CNCR, 16 p.

4. Ba C.O., Diagana B., Dièye P.N., Hathie I., Niang M. (2009), Changements structurels des économies rurales dans la mondialisation – Programme RuralStruc – Phase II, ASPRODEB, IPAR, 168 p.

Le projet Terria a été mis en œuvre de 2017 à 2020 par deux associations membres de la Fongs : Jig Jam dans les communes de Fissel et de Ndiagianiao dans le département de Mbour, et la Fédération des groupements de producteurs du Baol (Fegpab) dans la commune de Ngohé dans le département de Diourbel. Ces associations ont accompagné des exploitations familiales dans le but de leur offrir une meilleure sécurisation foncière, mettant également à leur disposition des moyens techniques et financiers pour l'adoption de nouvelles pratiques. Les actions du projet ont essentiellement porté sur :

- la mise en place de fonds d'appui destinés à :
 - doter les familles en animaux, semences et matériels afin de faciliter l'intégration agriculture/élevage,
 - aménager des périmètres maraîchers,
 - restaurer les terres dégradées.
- le renforcement des dispositifs paysans d'appui-conseil, notamment en matière d'agroécologie et de suivi global des familles et des groupements féminins ;
- l'accompagnement vers une meilleure sécurisation foncière, sur les terres familiales et sur les périmètres maraîchers féminins ;
- le renforcement des concertations locales et des dynamiques communautaires de gestion des ressources naturelles.

Pour engager la transition agroécologique, le projet de recherche-action Terria a appuyé simultanément sur deux leviers : une sécurisation à long terme des exploitations familiales dans leur accès au foncier à titre individuel ou collectif, et un accompagnement de proximité de ces exploitations pour l'adoption de nouvelles pratiques.

ZOOM
SUR

Les partenaires du projet

Les partenaires institutionnels

Le projet Terria a été mis en œuvre par le **Gret** en partenariat avec la **Fédération des organisations non gouvernementales du Sénégal (Fongs)**.

Créée en 1978, celle-ci regroupe à ce jour 33 associations paysannes et intervient dans les 14 régions administratives du Sénégal. Son action concerne directement et exclusivement les associations et leurs membres, qui constituent sa base sociale.

La Fongs appuie ses associations membres dans divers domaines :

- réflexion stratégique et suivi-évaluation ;
- développement de services économiques (approvisionnement/commercialisation groupée) ;
- transformation et valorisation des produits agricoles ;
- multiplication de semences, financement rural ;
- gestion durable des ressources naturelles (promotion d'outils de gestion collective des ressources naturelles partagées, concertation avec les organisations paysannes et les conseils locaux sur la gestion de l'espace et des ressources naturelles, promotion de pratiques paysannes augmentant la valeur de la terre et sécurisant les exploitations familiales) ;
- production de connaissances et plaidoyer.

.../...

Les associations porteuses

1. Jig Jam

Créée en 1986, l'association Jig Jam intervient dans cinq communes du département de Mbour (Fissel, Ndiagianiao, Sandiara, Nguéniène et Sessène), avec un ancrage historique à Fissel et Ndiagianiao. L'association se donne pour objectif d'offrir un cadre d'échanges, de dialogue, de formation, d'information et de communication aux producteurs et productrices qui en sont membres, pour accompagner leur développement social, économique, politique et culturel. Elle regroupe actuellement 60 groupements paysans mixtes couvrant 925 exploitations familiales.

Depuis les années 1990, Jig Jam a mis en œuvre dans sa zone d'intervention de nombreux projets de développement concernant **la sécurité alimentaire** (mise en place de banques céréalières), **la reconstitution du cheptel familial** pour la fertilisation des sols (bergeries, moutons de case, embouches bovines et ovines), **la protection et la préservation de l'environnement** ou encore **des concertations sur la gestion des ressources naturelles** (reboisement, régénération naturelle assistée, mise en défens*). S'inscrivant depuis les années 2000 dans un nouveau plan stratégique, elle a impulsé une nouvelle dynamique d'intervention dans le domaine de **la sécurisation foncière** pour accompagner les familles dans les processus de formalisation de leurs demandes d'affectation des terres. Le nouveau plan stratégique de Jig Jam s'articule désormais autour de trois objectifs majeurs : permettre aux exploitations familiales de se nourrir durablement grâce à leurs activités agricoles, faciliter les relations avec les collectivités territoriales et impliquer davantage les femmes et les jeunes dans ses activités.

Les interventions du projet Terria se sont largement inspirées des orientations de ce plan stratégique et s'inscrivent dans la continuité des actions conduites par Jig Jam. Il s'agissait d'approfondir et d'accompagner un passage à l'échelle des dynamiques déjà engagées sur le terrain.

2. La Fédération des groupements de producteurs du Baol (Fegpab)

Créée en 1987 et officiellement reconnue en 1990, la Fegpab intervient sur 12 communes du département de Diourbel, et plus particulièrement dans les arrondissements de Ndoulo et de Patar. Elle regroupe aujourd'hui 40 groupements villageois de producteurs.

Le défi central de l'association est d'apporter une réponse durable et adaptée à l'insécurité alimentaire chronique des exploitations familiales, qui n'arrivent pas à vivre de leurs productions au-delà de quatre mois du fait de la forte détérioration des ressources naturelles et des faibles performances agricoles qui en découlent. Ainsi l'action de la Fegpab a-t-elle été jusque-là orientée vers des activités de **diversification agricole** (maraîchage) et des initiatives de **restauration des ressources naturelles**.

Sensible et réceptive à l'agroécologie, la Fegpab estime que cette approche répond aux enjeux de sa zone d'intervention et des exploitations familiales. Le projet Terria s'inscrit dans la continuité de ses actions, axées en grande partie sur des dynamiques de protection de l'environnement (réintégration des arbres dans le paysage) et de restauration de la fertilité des sols (embouche ovine, production de compost).

** La mise en défens a pour objectif d'interdire l'accès d'une zone du territoire (pâturage, forêt, etc.) afin d'en restaurer l'écosystème.*

Le Gret et la Fongs accordant une place importante à l'apprentissage dans l'action, un processus participatif de capitalisation a été conduit à la fin du projet, réunissant les associations et leurs membres afin de répondre à plusieurs questions : qu'a-t-on appris de la mise en œuvre du projet Terria ? Quelles connaissances peut-on partager au sein du réseau paysan et avec les autres acteurs ? L'objectif poursuivi était la production et le partage de connaissances issues du projet en matière de démarches, de méthodes et d'outils, en vue de contribuer à renforcer la promotion de la transition agroécologique au Sénégal.

L'exercice de capitalisation a mobilisé les acteurs et actrices du projet lors d'entretiens individuels (30 entretiens) et de *focus groups* (dans les six périmètres maraîchers), et durant des ateliers de retour d'expériences, de partage et d'analyse des résultats (un atelier de capitalisation de deux jours a regroupé dans chaque commune une quarantaine de participants). Les organisateurs ont veillé à rendre l'exercice le plus inclusif possible, en rassemblant tous les représentants clés : exploitations familiales, femmes des périmètres maraîchers, leaders paysans, élus locaux, agents des services déconcentrés de l'État, animateurs des dispositifs paysans, etc. Sensible au genre, ce travail a associé femmes et hommes dans des travaux de groupe mixtes et distincts.

Sur la base de récits de vie et d'études de cas, la méthode a privilégié une approche empirique pour décrire « ce qui a été fait » dans le cadre du projet et « comment », et ce pour identifier des tendances et en tirer des enseignements.

Ce document restitue les résultats de cette expérience de recherche-action. La première partie présente le projet Terria, la deuxième ses réalisations et la troisième partie propose un certain nombre de réflexions issues des leçons tirées du projet. ●

PARTIE 1

Le projet Terria, laboratoire d'un dispositif d'accompagnement des exploitations familiales à la transition agroécologique

LA ZONE D'INTERVENTION DU PROJET

● D'IMPORTANTES DÉFIS DE RESTAURATION DE LA FERTILITÉ DES SOLS DU BASSIN ARACHIDIER

La zone agroécologique du bassin arachidier, située au centre-ouest du Sénégal, comprend les régions administratives de Louga, de Thiès, de Diourbel, de Fatick, de Kaolack et de Tambacounda. Elle recouvre les plaines du centre-ouest du pays jusqu'aux bordures du Ferlo (Sénégal oriental) à l'Est, et jusqu'à la Gambie au Sud. Le bassin arachidier traditionnel⁵ couvre une superficie totale de 46 387 km².



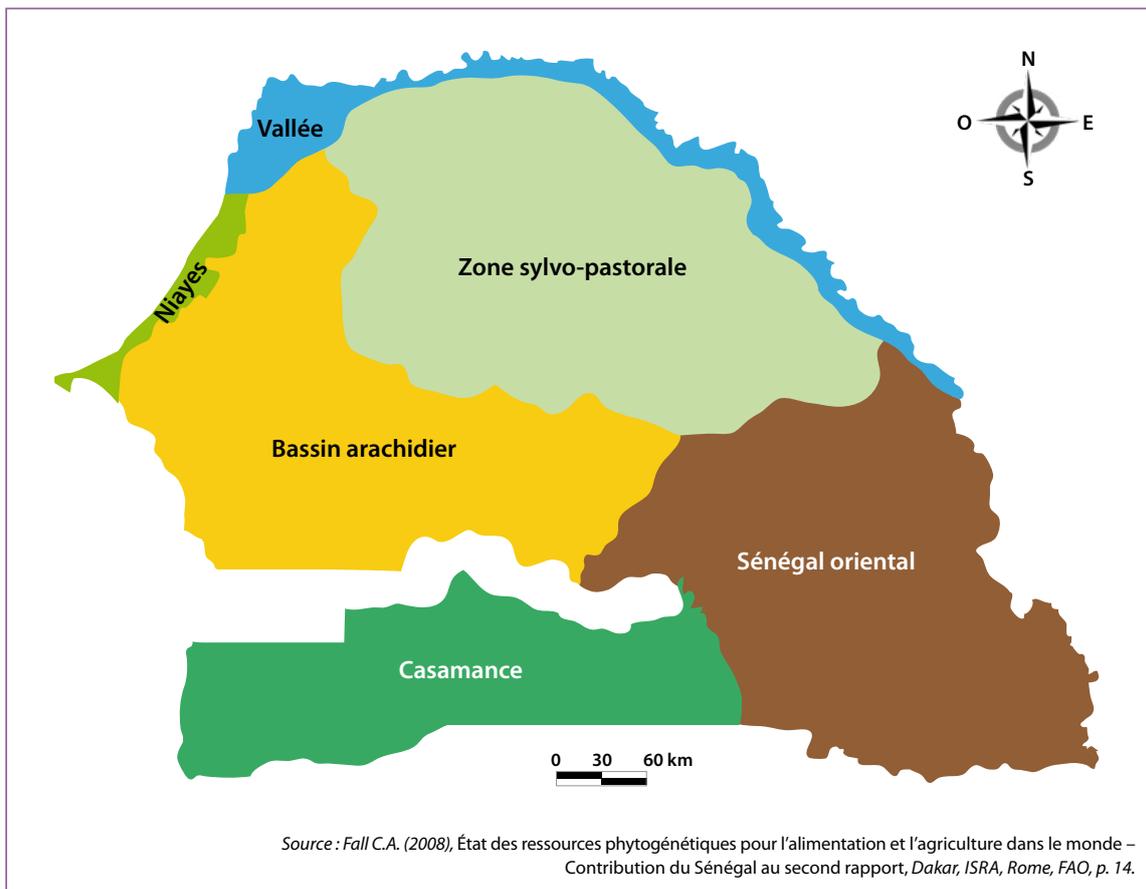
Femme dans sa parcelle de maraîchage



Culture d'aubergine

5. On remarque un glissement progressif de la zone de production de l'arachide vers les régions de Tambacounda, Kolda et Ziguinchor.

Carte 1 : ZONES AGROÉCOLOGIQUES DU SÉNÉGAL



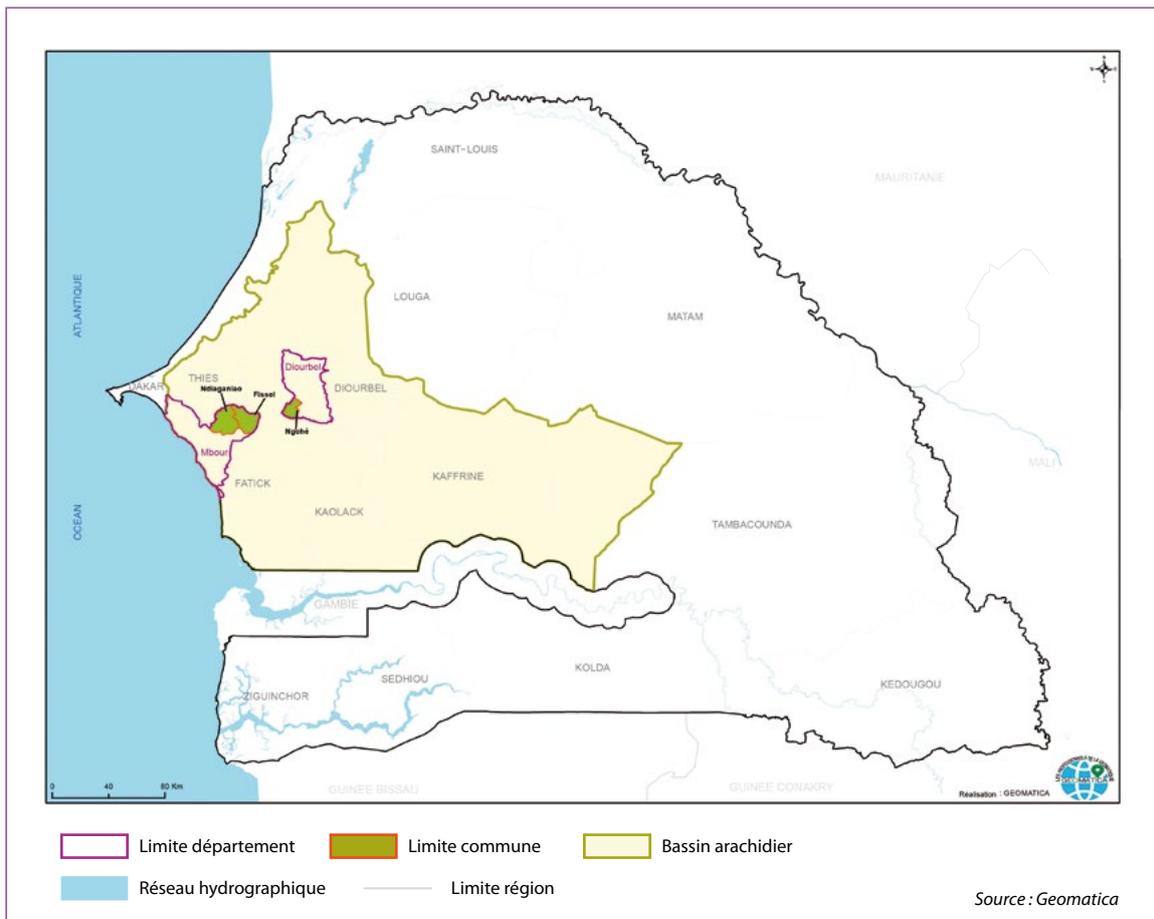
Les terres du bassin arachidier sont fortement dégradées par plus d'un demi-siècle de pratiques agricoles et minières peu conservatrices des sols. Cette région subit depuis la période coloniale de multiples pressions environnementales sous les effets du changement climatique et de la dégradation des sols, essentiellement causées par des décennies de déboisement, de pratiques agricoles intensives et minières, de monoculture (arachide ou mil) ou de salinisation des terres. Cette zone, qui regroupe environ 57 % des terres cultivables du Sénégal, dont 81 % régulièrement mises en culture, est également soumise à une pression démographique induisant une réduction et un fractionnement des patrimoines fonciers des exploitations familiales.

Ces facteurs entraînent des changements profonds dans les systèmes agraires, notamment pour ce qui relève des systèmes d'exploitation (agriculture, élevage, exploitation forestière). Ainsi, la pratique de la jachère a progressivement disparu, les parcs à *Acacia albida* se sont raréfiés et l'élevage bovin, qui était très présent dans la zone, n'y occupe plus qu'une place marginale. Ces différentes mutations ont conduit à une baisse des transferts de fertilité vers les champs, qui sont devenus de plus en plus pauvres et déstructurés. L'analyse physico-chimique d'un échantillon de 230 parcelles réalisée au démarrage du projet a montré que les sols étaient très pauvres, avec des teneurs en carbone inférieures à 0,4 % et une acidité importante (pH inférieur à 6,5) qui limitait certaines fonctions biologiques, comme la fixation d'azote des légumineuses. Des évolutions se sont également fait sentir dans l'organisation des familles et des terroirs (recul des dynamiques communautaires de gestion des ressources naturelles, migrations saisonnières des adultes et des jeunes à la saison sèche, colonisation de nouveaux fronts agricoles, etc.).

● Les communes d'intervention du projet

Les sites d'intervention du projet se situent au centre-nord du bassin arachidier, dans les communes de Ndiagianiao, de Fissel (pour Jig Jam) et de Nghohé (pour la Fegpab).

Carte 2 : SITES D'INTERVENTION DU PROJET TERRIA



Situées dans la région de Thiès et dans le département de Mbour, **Ndiagianiao** et **Fissel**⁶ sont les deux communes retenues par Jig Jam pour la mise en œuvre du projet, Fissel constituant son siège historique. Quatorze villages sont ainsi sélectionnés à Ndiagianiao et 10 à Fissel.

La commune de **Nghohé**⁷ fait quant à elle partie du département de Diourbel et de la région de Diourbel. C'est dans cette commune que sont ciblés les deux villages impliqués dans le projet, **Ndiouffène** et **Kadam**. Le siège social de la Fegpab est en revanche situé à Diourbel.

6. En 2016, Ndiagianiao comptait près de 50 500 habitants et Fissel 42 000. Source : ANSD (2016), Population du Sénégal en 2016 – Un extrait des projections démographiques du RGP/HA 2013, Dakar, MEFP/ANSD, 33 p.

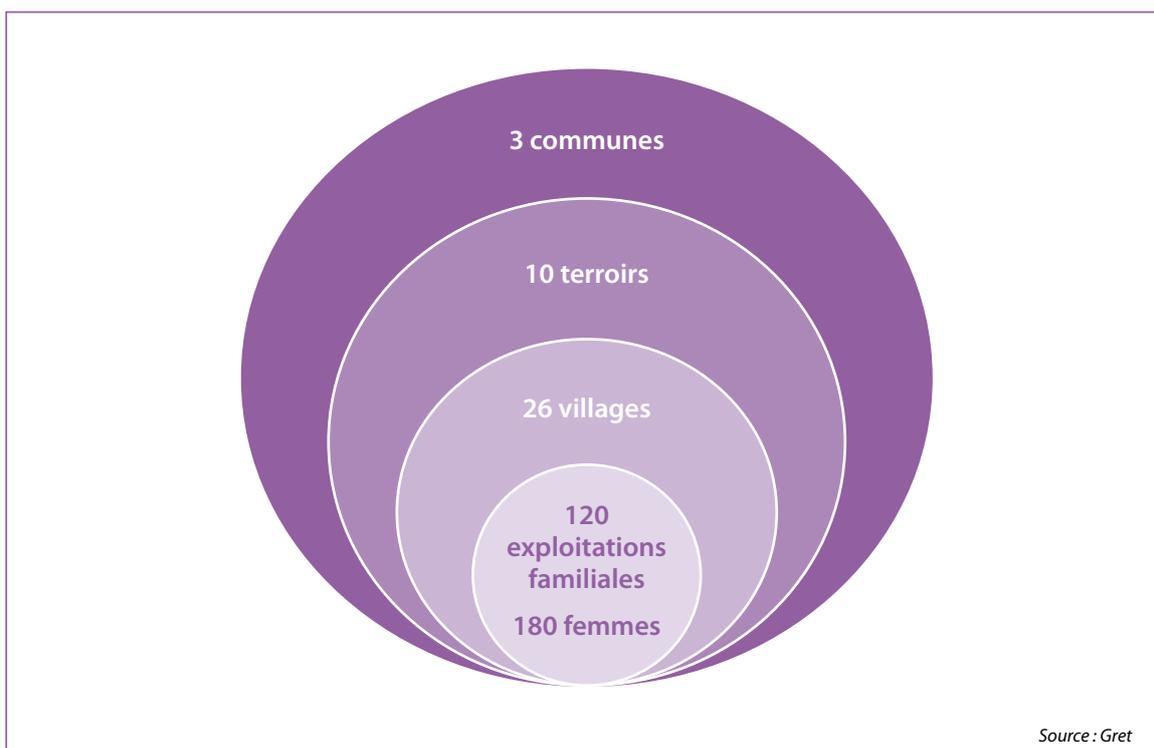
7. Près de 33 100 habitants en 2016. Source : ANSD (2016), Population du Sénégal en 2016 – Un extrait des projections démographiques du RGP/HA 2013, Dakar, MEFP/ANSD, 33 p.

● DIFFÉRENTES ÉCHELLES D'ACTION

Dans l'optique d'engager une dynamique de changement à l'échelle d'un territoire, le projet Terria intervient à différents niveaux.

- **Commune** : la commune est une collectivité territoriale disposant d'élus municipaux et détentrice de pouvoirs concernant le développement local. C'est elle qui est en charge des délibérations pour l'affectation des terres, de la validation des conventions locales sur la gestion des ressources naturelles et de coordonner la fourniture de conseils techniques par les services déconcentrés.
- **Terroir** : les terroirs sont des espaces homogènes (sur les plans biophysique et culturel) auxquels des communautés locales s'identifient historiquement et développent des dynamiques économiques, sociales, etc. Dans le cadre du projet, dix terroirs regroupant 26 villages sont mobilisés.
- **Exploitations familiales** : c'est l'unité socio-économique de base au sein de laquelle se cumulent les fonctions de production agrosylvopastorale et halieutique, de consommation domestique, de gestion des ressources naturelles, de transmission de valeur et de conduite d'activités non agricoles. Au total, 120 exploitations familiales appartenant à des groupements de producteurs sont ciblées par le projet et accompagnées *via* les dispositifs d'appui-conseil de proximité, au sein desquels le dialogue et la concertation intrafamiliales sur le « projet de famille » (impliquant les femmes et les jeunes) occupent une place centrale.
- **Périmètres maraîchers** : 180 femmes, organisées en six groupements féminins d'une trentaine de membres, sont accompagnées *via* l'aménagement de six périmètres maraîchers d'une surface moyenne de deux hectares.

Figure 1 : ÉCHELLES D'INTERVENTION DU PROJET



LES CONTOURS DU PROJET TERRIA

● TERRIA, UN PROJET PORTÉ VERS L'INNOVATION

Face aux défis présentés et aux contraintes objectives auxquels font face les exploitations familiales pour améliorer la fertilité de leurs terres, le principal enjeu du projet a été de contribuer à la transition des systèmes de production agricole de la zone ciblée vers des systèmes intégrant davantage les principes de l'agroécologie. Pour y parvenir, il est donc nécessaire de renforcer les capacités des bénéficiaires mais, surtout, de créer les conditions pour que ces derniers deviennent des acteurs clés des changements ciblés. Le projet a ainsi essayé de lever les principaux freins rencontrés (accès difficile aux intrants pour les hommes et encore plus pour les femmes, capacités limitées de mobilisation de biomasse, mauvaise maîtrise des techniques de lutte contre les bioagresseurs) et de créer les conditions nécessaires à l'adoption de pratiques agroécologiques (amélioration de la sécurité foncière).

ZOOM SUR

Les principes de l'agroécologie

« Face au double constat de crise des systèmes agraires et des limites et dégâts de la Révolution verte, l'agroécologie répond à plusieurs principes fondamentaux. D'une part, le principe de pleine valorisation du potentiel des écosystèmes, tant en termes de captation de ressources externes abondantes qu'en termes de stimulation de processus et flux physiques, chimiques et biologiques internes à l'écosystème. L'application de ce principe répond à des objectifs liés à la production agricole, à la fois quantitatifs, de régularité et qualitatifs (qualité nutritionnelle, sanitaire, gustative), ainsi qu'à un objectif d'autonomie.

Ces objectifs contribuent à leur tour aux objectifs de développement que sont la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la génération de revenus. D'autre part, le principe de préservation, voire même de restauration, des agroécosystèmes, répond à des objectifs de durabilité, de fourniture de bénéfices divers pour l'environnement, d'adaptation au changement climatique et de l'atténuation de ce dernier [...].

L'agroécologie répond aussi à des objectifs plus larges de développement économique responsable, inclusif et durable (gouvernance responsable, économie circulaire et économie solidaire). Enfin, l'agroécologie intègre des dimensions sociales et culturelles (mouvement social, projet de société autour d'une agriculture paysanne autonome, réappropriation de savoirs traditionnels, relations agriculteurs et consommateurs) et de transformation des systèmes alimentaires pour une durabilité des modes de production et de consommation (valeurs humaines et sociales, production conjointe et partage de connaissances, culture et traditions alimentaires). »

Source : Extrait de Levard L., Bertrand M., Masse P. (dir.) (2019), Mémento pour l'évaluation de l'agroécologie : méthodes pour évaluer ses effets et les conditions de son développement, GTAE/AgroParisTech/Cirad/IRD, p. 5.

Aussi, le projet innove en combinant trois grandes approches :

- le développement d'approches de **sécurisation de l'accès à la terre pour les femmes**, qui rencontrent des difficultés spécifiques d'accès au foncier, ainsi que pour les exploitations familiales désireuses de se lancer dans l'agroécologie et d'expérimenter certaines innovations promues dans le cadre du projet. L'objectif est d'aider à la mise à disposition sécurisée de terres pour les femmes afin de développer de nouveaux périmètres maraîchers, et de veiller à la sécurisation des arrangements locaux entre acteurs ainsi qu'à la reconnaissance légale des droits des bénéficiaires du projet sur les terres exploitées, objet de nouvelles pratiques agroécologiques ;
- la mise en place et la pérennisation de **dispositifs d'appui-conseil de proximité** pour accompagner les familles et les groupements féminins. Chaque association porteuse mobilise ainsi des animateurs endogènes dont la mission est de faciliter les discussions stratégiques au sein des familles, de favoriser les échanges entre exploitations familiales et avec les services techniques locaux ;
- l'animation de **démarches de concertation** facilitant un aménagement et un zonage optimaux de l'espace, ainsi que la formalisation de règles partagées, définies par les populations elles-mêmes et validées par les autorités dans le cadre de conventions locales, permettant notamment de lever les contraintes à l'intégration agriculture/élevage.

● **TERRIA, UNE APPROCHE HOLISTIQUE**

Mobiliser différents leviers pour accompagner la transition agroécologique

La transition agroécologique est un processus d'innovation complexe qui repose sur des changements techniques indissociables des évolutions des systèmes alimentaires, sociaux, économiques, institutionnels et politiques. La recherche d'alternatives par le biais d'une transition agroécologique est incontournable si l'on souhaite réhabiliter durablement les performances agricoles et les conditions de vie des populations rurales.

Afin de mettre en œuvre ce processus dans le cadre du projet, il était nécessaire d'adopter une approche holistique qui :

- se focalise sur les acteurs (individuels, collectifs, institutionnels) aux différents niveaux (familles, villages, terroirs, communes) afin de comprendre comment leurs compréhensions des enjeux et leurs relations sociales autour des terroirs se répercutent sur l'évolution des systèmes agraires ;
- s'applique de manière intégrée à quatre niveaux d'organisation que sont la parcelle, l'exploitation familiale, les périmètres maraîchers collectifs et le terroir ;
- s'applique de manière intégrée à une diversité d'activités (agriculture, élevage, maraîchage, gestion des ressources naturelles, nutrition) ;
- s'appuie sur une dynamique inclusive et multi-acteurs mobilisant les registres d'autorité coutumière et administratif-légal. Des échanges avec des acteurs d'autres territoires ont également été organisés pour favoriser le partage d'expériences.

Le projet s'articule autour de quatre volets principaux.

- **Mise à l'échelle de pratiques agroécologiques au sein des territoires** : le projet s'inspire d'initiatives menées par Jig Jam afin de procéder à un changement d'échelle de ses actions. Ces dernières avaient pour objectif d'améliorer la fertilité des sols par une intégration renforcée entre agriculture et élevage, de réhabiliter la place des arbres et des haies vives dans les terroirs, et de développer les productions maraîchères et arboricoles des périmètres féminins collectifs. Ainsi le projet met-il en place un fonds d'appui pour des dotations en animaux de trait et en matériels agricoles, et un accompagnement de proximité pour la promotion de pratiques agroécologiques : reconstitution d'un petit cheptel pour améliorer la fertilisation organique des sols, renouvellement du matériel agricole (semoir, houe sine, charrette pour transporter

le fumier, etc.), rotation culturale avec des légumineuses et de la jachère, diversification des cultures, lutte contre l'érosion hydrique et éolienne des sols, reboisement et conservation des arbres dans les champs et les terroirs, développement du maraîchage selon les principes de l'agroécologie, etc.

- **Autonomisation des femmes** : six périmètres maraîchers sont installés à la suite d'un processus de négociation foncière mené dans chaque village avec les propriétaires traditionnels des terres. Ces périmètres sont aménagés (puits, système d'exhaure solaire, grillage, parcellisation et plantation d'arbres fertilisants). Les groupements de femmes sont formés aux techniques de maraîchage sain et durable, renforcés dans leur dynamique organisationnelle et sensibilisés aux enjeux liés à la nutrition (bonnes pratiques d'alimentation et d'hygiène).

ZOOM
SUR

Un outil de travail important pour les femmes

Les périmètres maraîchers sont aménagés dans chaque commune d'intervention du projet au profit de six groupements féminins. Chaque femme reçoit une parcelle d'une superficie comprise entre 200 et 300 m² sur laquelle elle cultive des spéculations variant en fonction des saisons : poivrons, aubergines, gombos et aubergines amères en campagne hivernale ; oignons, tomates, navets, piments, poivrons, gombos et laitues en campagne de saison sèche.

- **Sécurisation foncière et concertations sur la gestion des ressources naturelles** : les investissements nécessaires à la restauration de la fertilité des sols requièrent une sécurisation foncière. Or, l'accès au foncier des membres des exploitations familiales est parfois remis en cause (au sein de la famille, par des particuliers, par les autorités locales ou l'État) et un accompagnement peut être nécessaire pour formaliser leurs droits devant les autorités administratives et territoriales, ou *via* des arrangements fonciers entre particuliers. En outre, la restauration et la protection des ressources naturelles impliquent des changements au sein des systèmes de production et des terroirs, qui ne peuvent intervenir que si l'ensemble des acteurs dudit terroir partagent des règles communes d'usage et de préservation de ces ressources.
- **Capitalisation et partage d'expériences** : capitaliser est prévu dès le début du projet dans l'optique d'en tirer des enseignements utiles à la Fongs et, de façon générale, au mouvement paysan. Cette capitalisation est d'autant plus nécessaire que les dynamiques de transition agroécologique sont encore jeunes au Sénégal et, globalement, en Afrique de l'Ouest.



Récolte du bissap

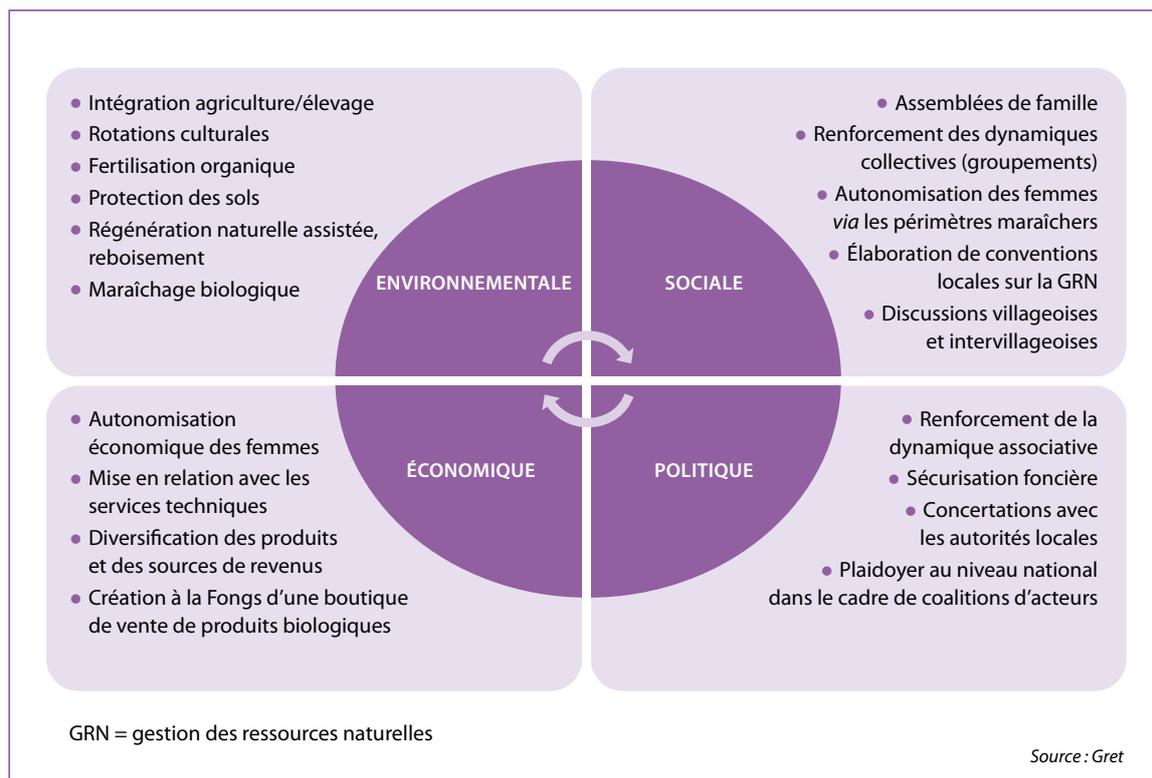


Récolte d'oignons © Fongs

Intégrer les dimensions de l'agroécologie

À travers sa démarche holistique, le projet intègre les quatre dimensions de l'agroécologie (environnementale, économique, sociale et politique) sur lesquelles il agit en déployant un ensemble d'activités et de méthodes résumées dans le schéma ci-dessous.

Figure 2 : LES MODALITÉS D'INTERVENTION DU PROJET TERRIA SUR LES QUATRE DIMENSIONS DE L'AGROÉCOLOGIE



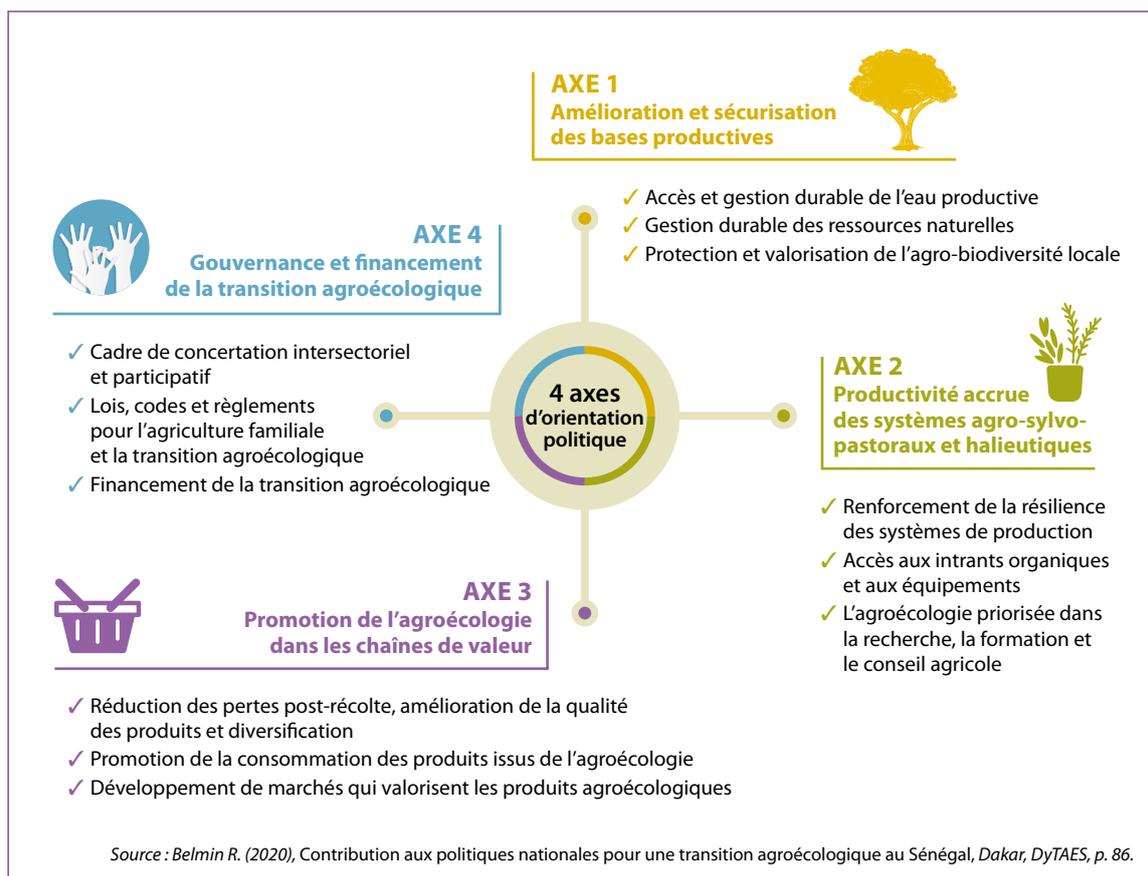
Alimenter le plaidoyer des organisations paysannes et des autres acteurs de l'agroécologie

Les actions menées dans le cadre du projet ont également pour objectif **d'alimenter les réflexions et positions des organisations paysannes sur la transition agroécologique en vue d'enrichir le dialogue avec l'État, notamment en matière de politiques, de stratégies agroécologiques et de conseil agricole.** Le Programme de relance et d'accélération de la cadence de l'agriculture (Pracas), ainsi que le Programme national d'investissement agricole pour la sécurité alimentaire et la nutrition (PNIASAN), sont les deux principaux piliers sur lesquels s'appuie l'État pour tendre vers l'autosuffisance alimentaire. Ces programmes évoquent certes les enjeux de « durabilité » de l'agriculture, mais les efforts sont clairement orientés vers l'agriculture conventionnelle. Par exemple, avant la campagne 2021, aucune subvention n'était prévue pour faciliter l'accès des producteurs à des engrais organiques, alors même que 27 milliards de FCFA de subventions étaient prévus dans le budget de 2018 pour les intrants agricoles chimiques.

Dans la même logique, le **conseil agricole fourni par les services techniques de l'État cible essentiellement le développement de l'agriculture conventionnelle.** Les ONG essaient de combler ce manque en apportant des appuis techniques et méthodologiques en matière d'agroécologie, mais

rencontrent de nombreuses difficultés pour agir à grande échelle. Le Plan Sénégal émergent (PSE), référentiel de la politique économique et sociale du Sénégal à moyen et long termes, met en avant la transition agroécologique dans une initiative appelée « PSE vert ». Toutefois, dans la perception des décideurs, il ne s'agit que de reboisement et de verdissement, alors que la transition agroécologique va au-delà de cette dimension environnementale. Aussi les acteurs portant une même vision de l'agroécologie se sont-ils réunis au sein de la Dynamique pour une transition agroécologique au Sénégal (DyTAES). Regroupant des organisations paysannes, des collectivités territoriales, des ONG, des universités ainsi que des instituts de recherche, ce collectif cherche depuis sa création en 2019 à créer des passerelles entre les acteurs de terrain. La DyTAES a ainsi organisé fin 2019 de larges concertations à la base avec pour objectif de partager des expériences et formuler des propositions, présentées aux décideurs lors des journées de l'agroécologie de janvier 2020. Les leçons apprises dans la mise en œuvre du projet Terria ont également été versées à la réflexion de ce collectif.

Figure 3 : AXES STRATÉGIQUES DE LA DYTAES



● TERRIA, UNE ORGANISATION ORIGINALE

S'inscrivant dans l'approche globale de la Fongs, la mise en œuvre du projet Terria repose sur une répartition judicieuse des rôles et responsabilités de chacun ainsi que sur des principes clés que sont l'autonomie, la concertation, la progression et l'apprentissage dans l'action. Sa mise en œuvre s'organise autour de trois pôles complémentaires : l'accompagnement ou portage stratégique, le portage politique et le portage opérationnel.

Accompagnement ou portage stratégique

Jig Jam et la Fegpab, les deux associations porteuses du projet, sont accompagnées par le Gret et la Fongs notamment en matière de pilotage stratégique, d'organisation, d'approche méthodologique, de renforcement de capacités de leurs équipes techniques et de production de connaissances. Cet accompagnement est assuré avec l'appui ponctuel d'autres acteurs.

Le Gret apporte également son expertise en matière d'agroécologie et d'accompagnement de dynamiques paysannes, qui facilitent l'appropriation de la transition agroécologique par la Fongs. De son côté, celle-ci assure l'interface avec les associations ciblées et propose des méthodes ainsi que des outils d'accompagnement. Elle aide également à assurer certaines fonctions (formation, appui organisationnel, suivi, etc.).

ZOOM SUR

Évolution de la position du Gret dans le dispositif de mise en œuvre des actions du projet

Le projet Terria représente, pour le Gret et la Fongs, une opportunité pour renforcer leur partenariat stratégique et faire bénéficier les associations membres (Jig Jam et la Fegpab) de leur expertise. Les appuis du Gret se concentrent au départ autour de deux enjeux majeurs : la gouvernance de la terre et des ressources naturelles, et la transition agroécologique. À l'origine, le Gret n'a pas pour but d'intervenir directement dans les relations existantes entre la Fongs et ses associations, mais simplement d'appuyer son partenaire et faciliter la création de liens avec les autres acteurs du territoire, notamment autour des processus de sécurisation foncière et de concertation au sujet de la gestion des ressources naturelles.

Une fois qu'apparaissent les premières difficultés pour les associations à opérationnaliser un dispositif d'appui-conseil auprès des exploitations familiales, le Gret change toutefois de posture et commence à entretenir une relation plus directe avec les associations et leurs animateurs afin de les accompagner dans leurs activités, au même titre que la Fongs. Le dispositif évolue dès lors, passant à un dispositif plus horizontal de co-construction et de co-animation auprès des exploitations familiales, qui implique dans le même temps les animateurs, les équipes techniques de la Fongs et du Gret, ainsi que les présidents et superviseurs des associations.

Le Gret se situe également à l'interface du monde des ONG motrices sur la transition agroécologique fédérées au sein de la DyTAES et du mouvement paysan, qui le reconnaît comme un allié. Cela permet de créer de nouvelles passerelles et de motiver davantage les organisations paysannes à s'impliquer dans une dynamique d'échanges pour une transition agroécologique et à s'investir dans une dynamique de plaidoyer au niveau national. Cela les conduit à s'engager dans des réseaux émergents, dont les dynamiques locales impliquant collectivités territoriales, organisations paysannes et ONG nourrissent le dialogue politique avec l'État du Sénégal.

Portage politique

La portée stratégique du projet exige un engagement institutionnel dans la durée. Cela donne une importance capitale au portage politique assuré par les deux associations porteuses *via* leurs leaders, et notamment les organes exécutifs (bureau et conseil d'administration) de chaque association. Ce portage politique donne une légitimité aux actions de l'association et permet la mobilisation sociale autour des dynamiques agroécologiques.

- À la Fegpab, le portage politique est directement assuré par le président, qui est responsable du pilotage des activités et de la représentation auprès des autorités et partenaires.
- À Jig Jam, le portage politique est assuré par un leader de l'association coopté en qualité de coordinateur des activités du projet. Ce schéma engendre au départ des frustrations et une faible inclusion des organes exécutifs de l'association. Des mesures correctives sont toutefois prises au cours du projet. Cette situation a pu être débattue collectivement lors des ateliers finaux de capitalisation et a donné lieu à une remobilisation des membres de Jig Jam autour des enjeux de gouvernance de leur association pour assurer à l'avenir un fonctionnement effectif de ses instances.

Portage opérationnel

L'un des constats autour desquels la stratégie du projet Terria est bâtie est **l'absence ou l'inadaptation du conseil agricole délivré par les services techniques déconcentrés de l'État** par rapport à la spécificité des besoins des exploitations familiales en matière d'agroécologie. L'un des enjeux majeurs du projet est de tester la pertinence d'un dispositif d'appui-conseil adapté à l'agroécologie avec des méthodes et outils d'accompagnement issus d'un dispositif paysan. Il s'agit également d'imaginer une façon de renforcer les collaborations avec les services techniques de l'État pour les rapprocher des besoins des exploitations familiales et permettre une meilleure prise en charge des questions liées à la transition agroécologique. Les actions et les changements attendus exigent donc la mise en place d'un dispositif d'accompagnement adapté au contexte. Conformément à la vision de la Fongs et du Gret, il ne s'agit pas de vulgariser des pratiques labélisées « agroécologiques » mais d'accompagner les exploitations familiales dans leurs trajectoires de transition.

Figure 4 : SCHÉMA ORGANISATIONNEL DE LA FEGPAB POUR LE PORTAGE DU PROJET

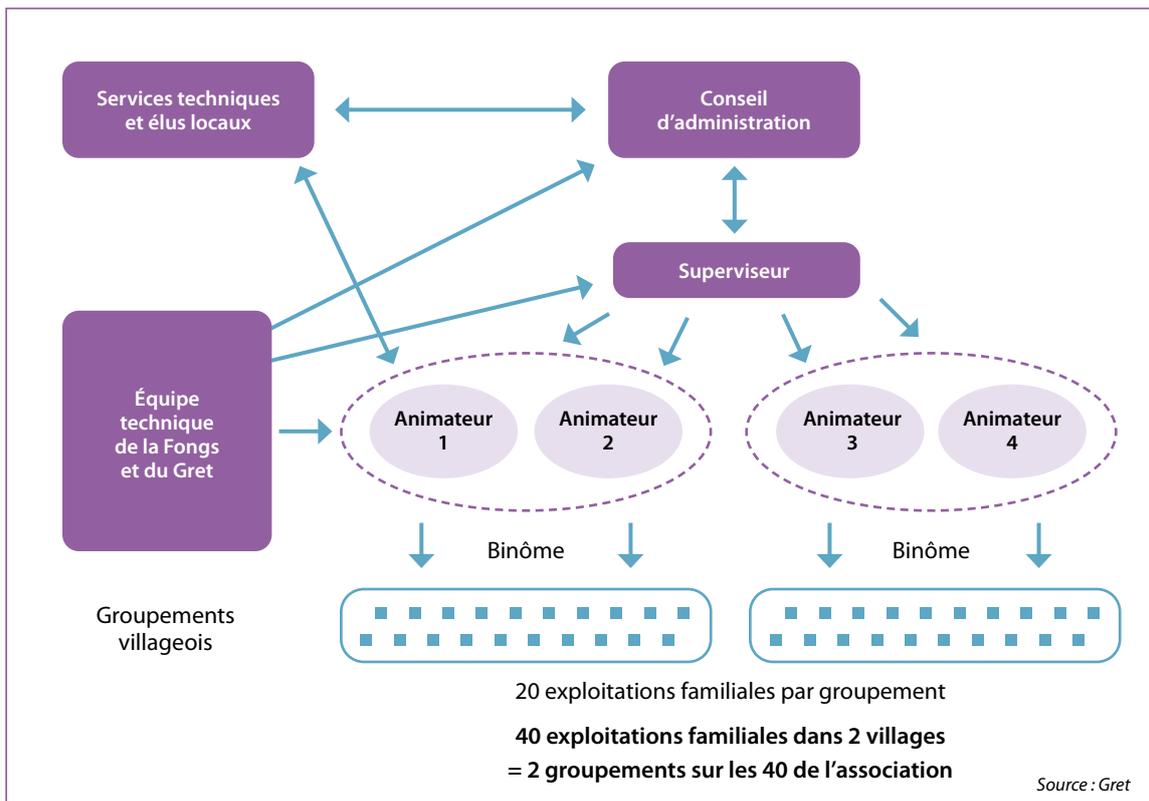
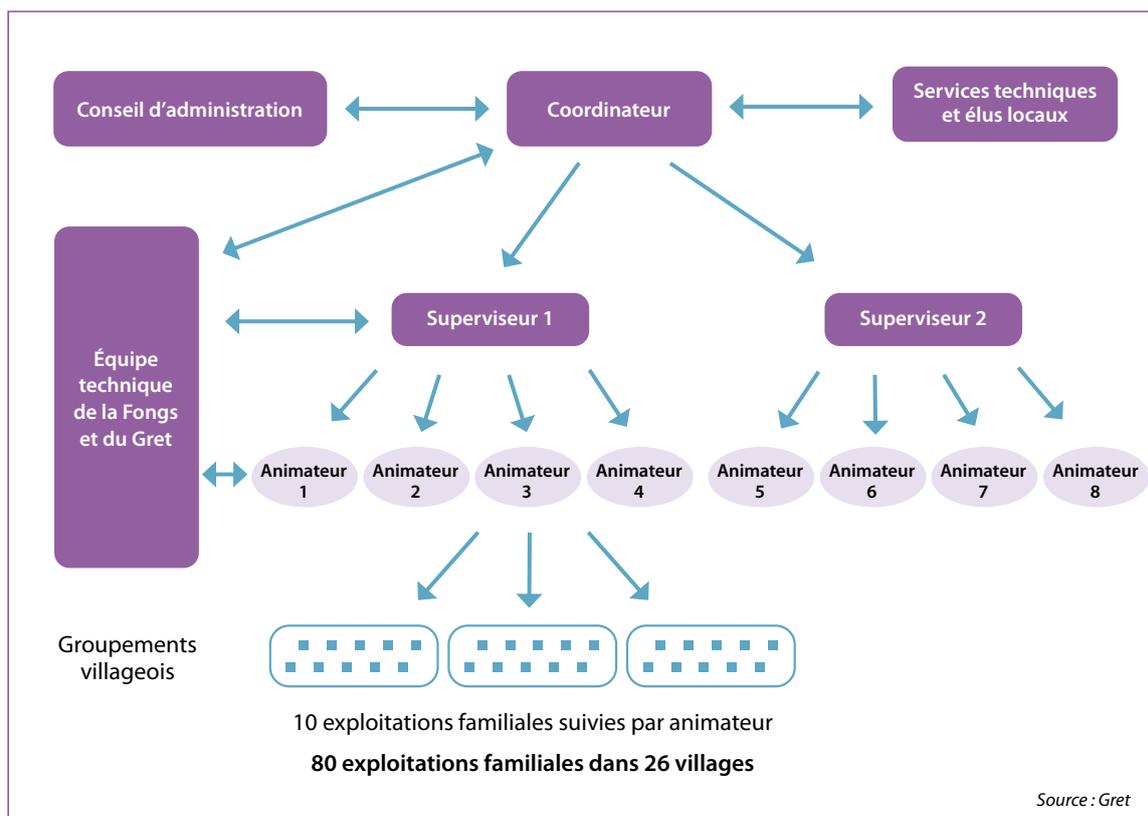


Figure 5 : SCHÉMA ORGANISATIONNEL DE JIG JAM POUR LE PORTAGE DU PROJET



Les dispositifs d'animation endogènes des associations sont mobilisés pour la mise en œuvre des activités du projet. Chaque dispositif, dirigé par le secrétaire général de l'association, comprend un superviseur et un groupe d'animateurs endogènes (non salariés et issus du terroir) spécifiquement choisis pour conduire les activités. Le coordinateur du projet en charge du suivi des actions des deux associations fait également partie du pôle opérationnel. Il a été coopté sur la base de son capital social en vue de faciliter la communication avec les acteurs clés locaux (autorités administratives, territoriales et coutumières).

Le dispositif d'accompagnement s'articule à plusieurs échelles avec des acteurs jouant des rôles différents mais complémentaires. Il s'appuie sur l'expérience de la Fongs et de ses associations et, plus que les postures d'expertises et de « transfert de savoirs », valorise les acquis d'actions passées et les pratiques paysannes actuelles (à travers la facilitation des échanges et la valorisation des partages d'expérience). Les animateurs du dispositif sont en première ligne concernant la planification, la réalisation et le suivi des activités. Intervenant directement auprès des exploitations familiales et de leurs communautés (villages, terroirs), ils jouent un rôle essentiel à la réussite des activités. L'animation de proximité privilégie le dialogue avec les exploitations autour de leurs pratiques, des contraintes rencontrées et de leurs stratégies d'adaptation. Les superviseurs veillent de leur côté au bon déroulé de ces activités, accompagnant pour ce faire les animateurs dans leur planification et leur mise en œuvre. Ils font également office de passerelle entre le terrain et l'association (secrétaire général et président) et de relais d'information entre les animateurs et le coordinateur du projet. Ils sont également chargés du suivi et du *reporting* auprès de la Fongs.



LA PAROLE AUX EXPERTS

« Les acteurs qui fournissent le conseil agricole sont des conseillers agricoles. Dans nos organisations paysannes, ce rôle est assuré par un dispositif paysan d'animation au centre duquel se trouve l'animateur endogène. Animer, dans le cadre du conseil à l'exploitation, signifie stimuler, encourager, favoriser la "participation" aux activités de l'exploitation familiale. L'animateur doit y être perçu comme un agent de changement social, qui a pour fonction d'aider à la prise de conscience et à l'action.

L'animateur paysan a comme mission de contribuer à la création de conditions favorables au développement socio-économique de l'exploitation familiale.

Par rapport à cette mission, les animateurs assurent cinq rôles principaux :

- recherche de solutions : partager diverses informations, aider à l'analyse des situations, aider à l'analyse de la pertinence des solutions potentielles, etc. ;
- éducation et formation : informer et favoriser l'apprentissage ;
- mise en relation (intermédiation) avec d'autres exploitations familiales, des institutions d'appui ou de conseil, des décideurs (collectivités locales, etc.) ;
- médiation (et notamment médiation sociale et culturelle) au sein de la famille, mais également au niveau du terroir pour valoriser le rôle de chacun ;
- organisation (méthodologique) : aider les exploitations à s'organiser pour la réflexion et l'action, aider à la coordination des activités et faciliter les passerelles avec les autres acteurs. »

Mar Ngom, chargé de formation à la Fongs

Articulé autour d'un pilotage politique et opérationnel s'appuyant sur les dispositifs déjà existants au niveau des associations de la Fongs, le projet Terria veut minimiser tous les biais liés aux interventions classiques de développement, susceptibles parfois de déstructurer les dispositifs préexistants. L'arrimage des actions du projet aux plans stratégiques des associations et aux actions que celles-ci ont déjà engagé pour les faire passer à l'échelle a également pour but de renforcer les dynamiques locales en cours pour en tester la robustesse. Il s'agit aussi *in fine* d'alimenter les débats et propositions de la société civile sur les possibles modalités d'accompagnement de la transition agroécologique, qui pourraient s'appuyer sur les organisations paysannes et la vision qu'elles ont de leur développement. ●

PARTIE 2

Les réalisations majeures du projet et ses contraintes

Cette partie présente les principales actions ayant été engagées dans le cadre du projet. Elle aborde successivement les approches de renforcement du dispositif d'appui-conseil aux exploitations familiales, de renforcement organisationnel des associations et d'appui à l'autonomisation des femmes regroupées au sein de périmètres maraîchers. Pour conclure, elle donne à voir les contraintes rencontrées dans la mise en œuvre du projet et la manière dont elles ont été levées.

APPUI APPORTÉS AUX EXPLOITATIONS FAMILIALES ET AUX ASSOCIATIONS

● RENFORCEMENT DU DISPOSITIF D'APPUI-CONSEIL

Chargés de la mise en œuvre des activités du projet, les animateurs des associations devaient en conséquence disposer des connaissances, savoir-faire et habiletés nécessaires pour promouvoir la transition agroécologique. Ils ont donc bénéficié de formations en matière d'agroécologie et de maîtrise des outils de suivi et d'animation. Ils ont aussi été étroitement associés à des activités conduites par des experts de la Fongs ou du Gret auprès des exploitations familiales accompagnées (séances d'animation autour de l'identification de leviers de changements mobilisables par les exploitations familiales au niveau individuel et collectif, établissement de la situation de référence des droits fonciers existants au sein de la famille et des parcelles pouvant faire l'objet d'une demande de délibération, etc.).

La première formation, assurée par un expert de l'Association sénégalaise pour la promotion de l'agriculture biologique (Aspab), a permis aux participants de comprendre les fondamentaux de l'agriculture écologique, de la gestion de la fertilité du sol, du compostage et du rôle de celui-ci vis-à-vis du sol, de la plante et de l'environnement, les caractéristiques de l'économie verte et du changement climatique. Une deuxième formation a été dispensée par l'équipe de la Fongs et du Gret dans le but de consolider ces premiers acquis en revenant sur les principes de l'agroécologie et la manière dont les associations s'en emparent dans leurs activités et dans le cadre du projet. Cette formation a aussi permis de favoriser une meilleure maîtrise des rôles et responsabilités de chacun des acteurs dans cette dynamique de transition agroécologique : actions portées par les exploitations familiales

elles-mêmes, accompagnement attendu des animateurs, soutien et suivi réalisés par les superviseurs et coordinateurs, portage politique au niveau du secrétaire général, du président et des leaders élus.

Afin d'améliorer la gestion du bétail, un diagnostic en amont a été mené pour comprendre les pratiques d'élevage existantes et proposer un accompagnement adapté. Des séances de formation destinées aux exploitations familiales et dédiées à la santé animale ont également eu lieu en collaboration avec les services d'élevage de chaque zone, permettant d'identifier les maladies existantes et, pour chacune d'elles, d'en établir les origines, les symptômes, les méthodes de prévention, avec un point spécifique sur la vaccination du bétail, les premiers soins à apporter ainsi que les maladies nécessitant l'intervention d'un vétérinaire.

Concernant l'alimentation du bétail, des tests de cultures fourragères ont été menés dans les périmètres maraîchers et les parcelles de quelques exploitations. Des formations dédiées aux fourrages les plus riches en nutriments, aux aliments concentrés à privilégier, aux systèmes de stockage et de conservation du fourrage, ou encore au rationnement idéal (fourrages, eau et aliments concentrés) ont été proposées. L'introduction d'une culture fourragère, le *maralfalfa* (ou herbe à éléphant), a également été expérimentée dans quelques exploitations possédant des parcelles clôturées.

L'implication des partenaires techniques locaux (Centre d'appui au développement local – CADL – et services techniques décentralisés) dans les formations et l'accompagnement des exploitations familiales bénéficiaires (élevage, protection des arbres, sécurisation foncière, concertations sur la gestion des ressources naturelles, etc.) a permis de créer les conditions favorables à la valorisation de services d'appui pour un conseil de proximité.



LA PAROLE AUX EXPERTS

« La collaboration avec les exploitations s'est engagée à la suite de la sollicitation du Gret pour réaliser les formations en santé et alimentation animales. Auparavant, les exploitations familiales avaient du mal à comprendre notre rôle, elles se méfiaient même de nous comme elles ne comprenaient pas la visée de nos interventions. Maintenant, on a développé une relation de confiance, car les exploitations familiales sont très intéressées par les formations. Certains m'appellent et je leur donne les conseils directement au téléphone, ils connaissent maintenant les premiers soins et peuvent ainsi intervenir en cas d'urgence avant que je n'arrive.

Néanmoins je pense que les interventions des services techniques ne doivent pas se faire qu'en appui technique. Il est tout aussi important d'avoir des échanges sur les observations globales, les réajustements qui peuvent être faits et les stratégies que l'exploitation peut développer. »

Moussa Diagne, services vétérinaires de Fissel

● Services économiques

Dans le cadre de la mise à l'échelle des pratiques agroécologiques, le projet Terria a cherché à innover en mettant à disposition des fonds dédiés à faciliter l'adoption de pratiques agroécologiques :

- **dotation en semences pour promouvoir l'autonomie semencière.** En raison de la multiplication des semences certifiées et de la difficulté à se procurer des semences d'arachide, toutes les exploitations familiales accompagnées ont été dotées de semences de qualité en vue de faciliter la reconstitution de leur capital semencier. Dans un souci de pérennisation de l'action, des mécanismes de remboursement en nature ont été définis par les associations et les exploitations bénéficiaires ;

- **dotation en arbres agroforestiers.** Les exploitations familiales disposant d'une parcelle clôturée et d'un accès à l'eau ont bénéficié d'arbres permettant de développer l'agroforesterie (brise-vent, haies vives, arbres fertilisants comme le *Leucaena leucocephala*, arbres fruitiers) ;
- **dotation de boîtes à pharmacie pour améliorer le suivi sanitaire des animaux.** Une boîte à pharmacie a été mise à disposition des relais vétérinaires choisis par la Fegpab à la suite de leur formation. Cela a permis de renforcer les liens avec le service vétérinaire départemental et d'accroître la proximité du suivi vétérinaire ;
- **dotation de paires de bœufs.** Une paire de bœufs a été mise à la disposition de chacune des 120 exploitations familiales en vue de favoriser l'intégration agriculture/élevage, et en particulier l'utilisation de fumure organique. Un mécanisme *revolving*⁸ de remboursement a été mis en place pour pérenniser l'action ;
- **dotation en matériels agricoles.** Les besoins ont été émis par les exploitations familiales elles-mêmes. Les appuis ont été effectués sur la base des résultats des bilans simplifiés⁹ et des discussions menées avec chacune des familles. Au total, 97 semoirs, 83 houes occidentales, trois houes harara, 16 charrettes et cinq chevaux ont été distribués. Une participation de 40 000 FCFA par famille a d'autre part été demandée par les associations en vue de compléter les fonds issus du projet ayant servi à l'achat du matériel agricole.

● RENFORCEMENT ORGANISATIONNEL DE JIG JAM ET DE LA FEGPAB

Conçu sur la base des initiatives agroécologiques menées par Jig Jam et la Fegpab, le projet Terria s'inscrit dans la continuité de leurs orientations. Il leur a ainsi permis de consolider les différentes pratiques développées : amélioration de la fertilité des sols, régénération et protection des arbres, intégration agriculture/élevage, gestion communautaire des ressources naturelles, développement de périmètres maraîchers et arboricoles collectifs, etc. Le renforcement organisationnel des associations bénéficiaires se lit à travers cinq changements significatifs :

- **l'appropriation d'une perception plus large de l'agroécologie.** La mise en œuvre du projet Terria a permis à Jig Jam et à la Fegpab de mieux appréhender l'agroécologie dans toutes ses dimensions (environnementale, mais aussi politique, sociale et économique) et dans ses dynamiques multi-acteurs et multi-échelles. Avant le projet, l'agroécologie n'était en effet perçue qu'en termes de pratiques agroécologiques (fertilité du sol, compostage, gestion des ressources naturelles, etc.) ;
- **de meilleures aptitudes pour accompagner des dynamiques de changement au sein des exploitations familiales et au niveau associatif.** L'accompagnement de Jig Jam et de la Fegpab par la Fongs et le Gret a été marqué par des moments forts de discussion sur les liens entre les réalisations factuelles et les résultats obtenus en matière de changement durable. Ces deux associations ont aujourd'hui compris que seul le changement induit par l'activité a une portée significative dans le cadre de la transformation des exploitations familiales et de leur environnement. En outre, la démarche holistique leur a permis de mieux comprendre que c'est le changement dans la perception des enjeux globaux du territoire, mais aussi des savoirs et savoir-faire des acteurs, qui induit des changements de pratiques influant sur l'environnement et sur les conditions socio-économiques des familles et des communautés locales ;

8. Chaque exploitation bénéficiaire a pris l'engagement de transférer une mise-bas sur deux à une autre exploitation familiale bénéficiaire de second rang. Cette approche a permis d'élargir progressivement le cercle d'exploitations familiales touchées. L'association jouait le rôle de garant quant au respect de ces engagements.

9. Le bilan simplifié permet de calculer chaque année le niveau de couverture des besoins alimentaires de la famille. Il donne l'occasion de dialoguer avec l'animateur sur les forces et faiblesses de l'exploitation familiale et d'en aider les membres à se projeter sur les changements susceptibles d'améliorer la situation.

- **la consolidation des liens entre « politiques » (leaders de l'association) et « opérationnels » (dispositifs d'animation endogène).** S'il existait déjà à la Fegpab un lien entre les élus et les dispositifs opérationnels d'animation, le projet Terria a permis à l'association d'en percevoir toute la pertinence et de le consolider. À Jig Jam en revanche, les effets de l'insuffisance du lien entre les responsables de l'association et le dispositif endogène ont été constatés au cours du projet. En dépit des tentatives pour appliquer des mesures correctives (clarification du rôle et des responsabilités de chaque partie prenante, élaboration d'une feuille de route sur le mandat confié aux leaders et au coordinateur, intégration du président à toutes les étapes clés du projet et aux comités de pilotage), et du fait des difficultés plus larges de gouvernance associative dépassant le cadre du projet, il n'a pas été possible de transférer complètement le portage politique aux instances de l'association ;
- **une perception « genrée » des activités génératrices de revenus.** Avec la mise en œuvre des périmètres maraîchers, les associations ont progressivement amélioré leur perception de la thématique du genre. En effet, ces dernières croyaient à tort que les activités génératrices de revenus réglaient à elles seules les problématiques liées à la condition des femmes (autonomisation économique, amélioration des conditions de vie, etc.). Le projet leur a ainsi permis d'appréhender le genre sous l'angle de l'autonomisation économique et politique, qui intègre les dimensions de savoir et de savoir-faire, de pouvoir économique et de pouvoir de décision/rôle politique ;
- **l'impulsion d'une dynamique locale en matière d'agroécologie.** Si une collaboration ponctuelle entre les associations et certains acteurs locaux existait déjà avant le projet, celui-ci a permis aux associations bénéficiaires d'impulser des dynamiques locales : processus de sécurisation foncière, processus d'élaboration de plans de transition agroécologique et mobilisation des acteurs du conseil de proximité.



Cartographie participative



Visite collective

AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE DES FEMMES

Avant le démarrage du projet, la plupart des groupements féminins n'avaient pas de véritable vie associative. Les femmes ne percevaient pas clairement les enjeux liés à l'amélioration de l'équité de genre au sein de leurs associations. À travers les périmètres maraîchers, le projet Terria a suscité une dynamique d'autonomisation des femmes au sein des villages concernés ; dorénavant, elles perçoivent mieux le rôle que jouent les groupements dans leur autonomisation et la promotion de l'équité de genre. Un diagnostic sur les conditions de vie des femmes a été conduit au démarrage du projet auprès des 180 femmes impliquées dans les périmètres maraîchers, avec l'appui des services locaux de santé et des acteurs de développement de la zone. Au-delà des activités maraîchères, les groupements ont identifié d'autres pistes d'intervention dans le but de diversifier les activités génératrices de revenus pouvant être conduites par les femmes (aviculture, embouche ovine, transformation d'huile, etc.) et de réduire la pénibilité de leur travail (acquisition collective de moulins à mil, etc.). Cependant, la faiblesse des moyens dont disposait alors l'équipe projet n'a pas permis de développer ces nouvelles activités. Deux leviers d'action ont en revanche été mis en évidence à cette occasion et pu être développés auprès des femmes : la sensibilisation aux bonnes pratiques de nutrition et d'hygiène et le développement d'un système d'épargne et de crédit solidaire à travers la mise en place d'associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC).

ZOOM SUR

La prise en compte de la dimension du genre dans une démarche de transition agroécologique est particulièrement importante, les femmes jouant en effet dans les familles rurales sénégalaises un rôle crucial :

- elles sont fortement impliquées dans les activités agricoles, et sont donc parties prenantes des changements de pratiques en faveur d'une agriculture plus respectueuse de l'environnement ;
- elles développent un grand nombre d'activités contribuant à la diversification des revenus du ménage ;
- elles sont principalement responsables de la nutrition, de l'éducation et de la santé des enfants ;
- elles assurent, au niveau du village et du terroir, d'importantes fonctions de cohésion sociale.

En travaillant à l'autonomisation économique des femmes et à leur renforcement organisationnel, le projet Terria cherchait à améliorer leur pouvoir et capacité à conduire le changement. À travers des appuis individuels et collectifs, il s'agissait en effet d'améliorer le pouvoir décisionnel des femmes dans leur famille et dans leur communauté.

● ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE SUR LE MARAÎCHAGE AGROÉCOLOGIQUE

La plupart des femmes avaient peu de connaissances en matière de maraîchage. Elles ont donc suivi des formations leur permettant de mettre en place et gérer un périmètre maraîcher. L'Association pour la promotion des arbres fertilitaires, de l'agroforesterie et de la foresterie (Apaf) leur a fourni un accompagnement technique au travers de formations et a effectué un suivi de leur activité agricole. L'introduction d'arbres fertilitaires en qualité de haie vive, de brise-vent et de fertilisant a largement été adoptée dans les périmètres maraîchers. Quatre catégories d'arbres ont été plantées : des *Acacias*

mellifera en guise de haie vive le long de la clôture, des *Senna siamea* en guise de brise-vent en pourtour des périmètres, des *Leucaena* en guise d'arbres fertilitaires entre les lignes des parcelles maraîchères, et des arbres fruitiers (manguiers, citronniers) afin de diversifier les revenus.

Au même titre que les animateurs et les responsables des associations, les femmes ont bénéficié de visites dans des fermes agroécologiques, telles que la ferme-école de Kaydara et le site emblématique de Ndém, ainsi que dans certains des périmètres agroforestiers accompagnés par l'Apaf. Ces visites ont permis d'échanger sur certaines pratiques comme le compostage, la lutte contre les ravageurs, la lutte contre des adventices (striga par exemple) et certaines maladies des plantes, la fabrication et l'utilisation de pesticides naturels et sur l'importance des arbres. Certaines femmes ont aussi suivi des formations sur la fabrication de biopesticides à base de feuilles de neem, même si des produits en provenance d'un laboratoire spécialisé en produits biologiques ont également été utilisés. Toutefois, la fabrication de produits à base de matières premières disponibles localement et gratuitement est moins coûteuse que l'utilisation de pesticides industriels.

De leur côté, les animatrices membres de chacune des associations ont été chargées d'accompagner les groupements de femmes dans leurs activités. Elles peuvent être regroupées en deux catégories :

- les animatrices endogènes, issues des villages et qui possèdent leur propre parcelle dans le périmètre. Elles ne disposent pas de compétences techniques à proprement parler mais sont très dynamiques et engagées dans leur groupement ;
- les animatrices issues de terroirs proches des périmètres, disposant d'une solide formation en maraîchage agroécologique et en mesure d'accompagner la montée en compétence des groupements de femmes.



LA PAROLE AUX ACTEURS

« En tant qu'animatrice, je suis chargée de rester auprès des femmes pour les conseiller, trouver des solutions à leurs difficultés, servir d'intermédiaire et remonter les activités auprès de l'association. Je communique régulièrement avec les autres animateurs et le président de la Fegpab étant donné que nous vivons dans le même village. Aussi, j'essaie de favoriser et de faciliter au maximum les échanges avec le périmètre voisin de Kadam.

Pour les travaux agricoles, nous nous sommes réparties en six groupes de cinq femmes chacun et nous nous relayons pour l'arrosage et l'entretien des surfaces communes. Au-delà du travail collectif, chaque femme est chargée de suivre sa propre parcelle. Les récoltes sont vendues de manière collective, et nous aimerions à terme nous organiser en une vraie coopérative.

Dans les périmètres, on observe de réels changements en termes de solidarité. Avant, les femmes ne se côtoyaient pas trop. Maintenant des complicités se développent et des amitiés se nouent. Elles discutent souvent entre elles et sont beaucoup plus ouvertes au partage et à l'entraide mutuelle. »

Tening Sarr, animatrice du périmètre maraîcher de Ndiouffène

L'expérience et l'analyse des dynamiques organisationnelles montrent qu'il est préférable de choisir des animatrices membres des groupements concernés, même si elles ne disposent pas de larges connaissances techniques. Elles vivent en effet au quotidien avec les autres femmes et peuvent, en cas de difficultés, constituer des relais efficaces pour rechercher les compétences techniques *ad hoc*. *A contrario*, des animatrices bien formées, mais éloignées de la vie des groupements, peuvent s'avérer

moins disponibles (éloignement du périmètre, autres sollicitations extérieures, etc.) et donc moins pertinentes pour apporter l'appui nécessaire.

Au-delà de l'outil de production en lui-même, qui permet de renforcer le pouvoir économique des femmes, des passerelles ont été créées entre leurs activités dans les périmètres maraîchers et leurs activités au sein de l'exploitation familiale (acquisition de nouvelles compétences techniques telles que la production de compost ou l'enrichissement des plats familiaux avec les légumes produits sur le périmètre, etc.). Ces passerelles ont permis de placer les femmes au cœur des processus de transition agroécologique des exploitations familiales et des communautés locales, ainsi qu'au centre des questions nutritionnelles.

● AMÉLIORATION DES PRATIQUES DE NUTRITION ET DE SANTÉ

En dehors des périodes de soudure, plus ou moins longues, les populations disposent toute l'année de mil, de niébé, d'arachide et d'oseille de Guinée, ce qui offre des possibilités intéressantes pour la préparation de repas nutritifs. Les revenus générés par les activités agricoles et extra-agricoles, ainsi que la proximité des marchés, permettent également aux femmes de se procurer diverses denrées pour compléter les repas (huile, sel iodé, riz, etc.).

La malnutrition et certains problèmes de santé proviennent majoritairement d'un déficit de connaissances et de sensibilisation des populations sur les enjeux de nutrition. Dans l'optique de faire des femmes les leviers de l'amélioration de la nutrition des populations, le projet Terria a mobilisé les relais communautaires en nutrition des communes concernées afin de sensibiliser les femmes aux bonnes pratiques nutritionnelles : allaitement du jeune enfant, diversification du régime alimentaire de la famille, enrichissement des plats et lutte contre les carences en micronutriments, bonnes pratiques d'hygiène, etc.

Des causeries éducatives ont été organisées dans les périmètres maraîchers (une dizaine par périmètre), de même que des séances publiques au niveau des villages, afin de mieux toucher l'ensemble des populations. Des séances de démonstrations culinaires ont également été organisées en vue d'initier les femmes à des recettes locales riches d'un point de vue nutritionnel, utilisant les produits du terroir et les denrées alimentaires les plus disponibles dans la zone.



Séances de sensibilisation sur la nutrition

On peut déjà observer certains changements chez les femmes des périmètres et dans leurs villages : la consommation de sel iodé (qui réduit les risques de dérèglements de la thyroïde) s'amplifie, le suivi du calendrier vaccinal des enfants est plus régulier et les bonnes pratiques d'hygiène (lavage des mains et des légumes avant la préparation des repas) sont entrées dans les habitudes. L'adoption de recettes localement accessibles et nutritionnellement riches pour les enfants a également été constatée.

● **RENFORCEMENT DES ACTIVITÉS D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT**

Les femmes des périmètres maraîchers ont été formées sur les mécanismes d'épargne et de crédit et ont été accompagnées dans la mise en place d'associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC). Les crédits destinés aux activités génératrices de revenus ont d'autre part été fortement encouragés.

Les femmes disent avoir appris à épargner et à investir grâce aux AVEC. Désormais, lorsqu'elles gagnent de l'argent, elles en investissent une partie significative dans le petit élevage, les activités maraîchères, le petit commerce ou la santé et l'éducation des enfants (frais de scolarité). En cas de besoin ponctuel, comme l'achat de semences, les femmes peuvent avoir recours à la caisse de l'AVEC et n'ont plus besoin de chercher un prêt externe, ce qui leur épargne le poids des crédits usuriers, véritable handicap au développement de leur activité. Tout cela témoigne chez elles du développement d'une forme d'esprit entrepreneurial et d'un sens accru de priorisation des dépenses.

ZOOM SUR

L'AVEC, un système porteur qu'il faut continuer de promouvoir

Le problème d'accès au crédit demeure un blocage pour les femmes en général, et particulièrement pour celles vivant en milieu rural. Cette problématique, toujours non résolue, est de nos jours un défi à l'entrepreneuriat féminin, et notamment dans les zones rurales où l'activité agricole est prédominante. Avec le système des AVEC, les femmes se donnent la possibilité d'accéder à des services financiers adaptés à leurs besoins et capacités, et qui épousent leurs réalités socio-culturelles. Ce dispositif a permis aux femmes de disposer d'une caisse dédiée à la petite épargne.

C'est cette caisse qui leur sert de caisse de crédit. Elles ont en parallèle une autre caisse de solidarité réservée à l'entraide sociale. Les conditions d'accès à la caisse de solidarité sont essentiellement liées à une situation difficile ou à un événement que traverse l'une des membres de l'association et qui nécessite le soutien du groupe. L'existence de cette caisse prouve qu'en dépit d'une préoccupation prioritairement économique, les aspects sociaux et humanitaires sont aussi pris en compte par ce dispositif, qui ne peut que contribuer au renforcement des liens de solidarité entre les membres. En outre, les femmes ont prévu un fonds dédié à l'entretien des périmètres. Le fonctionnement de ce dispositif de microfinance est régi par un règlement intérieur qui a été élaboré et validé de manière participative.

Ce système de microfinance communautaire, développé dans un bloc maraîcher par un groupe de femmes, constitue pour la Fongs une nouvelle expérience assez enrichissante. Celle-ci pourrait constituer un modèle alternatif qualifié de finance communautaire, facilitant ainsi l'accès au crédit et accompagnant le processus de développement économique et social des femmes et des familles.

Ainsi, avec la mise en place des AVEC, le projet Terria a su stimuler la culture de l'épargne et du bon crédit auprès des femmes. Cela a suscité chez elles la volonté d'augmenter et de diversifier leurs revenus en vue de garantir une marge bénéficiaire plus importante. Elles ont également amélioré l'organisation collective

.../...

de leurs activités *via* cette dynamique de groupe, par laquelle elles ont pu initier des achats groupés d'intrants ayant un effet d'échelle significatif dans la maîtrise des coûts de production. Cette bonne organisation facilite par ailleurs la vente collective des produits, dont l'un des avantages est la minimisation des frais de distribution individuelle et l'harmonisation du prix de vente face aux clients. L'*empowerment* (autonomie, leadership, confiance en soi, etc.) de ces femmes a été accru grâce à une meilleure valorisation de leur statut social. En matière de perspectives, à l'image des calebasses de solidarité* déjà mises en place au niveau de certaines associations, la Fongs envisage de passer ce modèle à l'échelle.

* Les calebasses de solidarité sont des tontines, ou groupe d'épargne solidaire, destinées à aider les personnes membres en cas de coup dur (maladie, décès, etc.).

Source : Fongs

● Amélioration des conditions de vie

L'approche adoptée pour renforcer l'autonomisation économique des femmes a porté sur la facilitation, *via* les associations, de leur accès au foncier, sur l'appui à la mise en place des investissements et sur l'accompagnement dans la gestion des périmètres. Les compétences des femmes ont été renforcées à travers l'organisation de formations en techniques horticoles et agroforestières, comme cela a déjà été présenté, mais aussi à travers des sensibilisations sur les enjeux liés à la nutrition et à la diversification du régime alimentaire de la famille, ainsi qu'à travers l'accompagnement à la mise en place d'un système de financement solidaire (AVEC).

Lors des ateliers de capitalisation, les membres de Jig Jam et de la Fegpab ont mis l'accent sur la dynamique collective régnant au sein des périmètres, ainsi que sur l'amélioration des conditions de vie des femmes grâce aux revenus générés et aux légumes autoconsommés. En développant de nouvelles activités économiques, elles se sentent plus épanouies : elles ont une plus grande confiance en elles et ressentent de la fierté à l'idée de posséder leur propre champ.

Les femmes ne sont plus contraintes de migrer en ville durant la saison sèche car elles peuvent désormais cultiver toute l'année grâce à l'eau disponible sur les périmètres. Du fait de leur nouvelle stabilité géographique et, surtout, de leur autonomie financière, elles possèdent un meilleur statut social au sein de leur famille et de leur localité. Elles sont heureuses de pouvoir épauler leur époux et contribuer aux besoins de la famille, les légumes qu'elles cultivent permettant de cuisiner des mets plus diversifiés et de faire durer les provisions plus longtemps (notamment le riz).



LA PAROLE AUX ACTEURS

« La mise en place du périmètre a permis de fournir un appui aux femmes pour les autonomiser, augmenter leurs revenus et les renforcer économiquement. Elle contribue aussi à diminuer l'exode des jeunes filles qui d'habitude quittaient le village pour trouver du travail en ville. Notre alimentation en bénéficie également, la diversification des plats et le besoin de les enrichir devient plus facile avec la multitude de légumes disponibles. Les formations reçues sur la nutrition nous permettent de connaître et de mettre en œuvre les bonnes pratiques alimentaires et nutritionnelles. »

Tening Sarr, animatrice du périmètre maraîcher de Ndiouffène

LA PAROLE AUX ACTEURS

« Le périmètre maraîcher a permis de m'assurer un revenu décent dans ma localité. Auparavant, je partais travailler saisonnièrement à Dakar comme femme de ménage. Les conditions de vie dans la capitale étaient pénibles, les revenus trop faibles, et j'étais loin de ma famille. J'étais obligée d'emmener mon plus jeune enfant avec moi, mais le séjour était épuisant pour nous deux.

Maintenant, je n'ai plus besoin de partir. Grâce à ma parcelle maraîchère, je produis quelques légumes pour l'alimentation de la maison puis je vends le reste au marché de Diourbel. Même si je ne gagne pas beaucoup pour le moment, je suis en activité et auprès de ma famille, c'est le plus important. Le reste viendra plus tard, j'ai confiance. »

Mame Seye Faye, membre du groupement de femmes de Kadam

CONTRAINTES DU PROJET

La mise en œuvre du projet Terria a été caractérisée par plusieurs contraintes d'ordres politique et opérationnel.

● PORTAGE POLITIQUE

Le portage politique concerne plus particulièrement les organes de direction et d'exécution des associations, disposant de prérogatives de décision : orientation, pilotage, mobilisation de ressources, valorisation des bonnes pratiques, etc. La mise en œuvre du projet Terria a rencontré à ce niveau un certain nombre de difficultés, plus ou moins importantes en fonction des associations.

Au niveau de la Fegpab

Le projet Terria est arrivé à une époque marquée par un certain relâchement de la dynamique associative, lié en partie à l'absence de partenaires et de financements permettant à la Fegpab de conduire des activités auprès de ses membres. Les leaders de l'association étaient donc plutôt dans une position attentiste vis-à-vis de la Fongs alors que la démarche du projet était au contraire de responsabiliser ses partenaires. La situation s'est finalement fortement améliorée grâce à la mise en place d'une communication soutenue entre la Fongs et la Fegpab ainsi qu'à l'instauration de mécanismes de pilotage partagés permettant à cette dernière d'être autonome dans la planification et la mise en œuvre des activités. Le portage politique a ensuite constitué tout au long du projet un réel point fort de l'association.

Au niveau de Jig Jam

Le portage politique lors de la mise en œuvre du projet Terria a été insuffisant. Au démarrage du projet, Jig Jam était confrontée à une crise de gouvernance majeure qui venait d'éclater et avait conduit à un renouvellement total de ses instances politiques et de coordination. Le déficit de communication entre les partenaires du projet (Gret, Fongs) et les instances nouvellement élues n'a pas permis d'ajuster à cette nouvelle configuration les modalités de travail initialement envisagées. Durant la première partie de mise en œuvre du projet, les actions menées au sein de l'association ont donc été conduites sans implication forte des nouvelles instances, entraînant des tensions et des conflits de légitimité entre le coordinateur du projet et le nouveau président élu.

La confusion entre le rôle du coordinateur et les responsabilités politiques du président et des instances de l'association a créé de profondes frustrations, que les mesures correctives apportées n'ont pu combler entièrement. Si le président et les instances de l'association se sont impliqués dans la suite des activités, on ne peut pour autant pas vraiment parler de portage politique.

● PORTAGE OPÉRATIONNEL

Les difficultés rencontrées par Jig Jam en matière de portage politique ont entraîné des contraintes structurelles : nombreux changements d'animateurs et de superviseurs tout au long du projet, faible niveau de compétences des animateurs et manque d'engagement et de cohésion au sein du dispositif d'animation. Cela est à la fois lié aux perturbations de la vie associative rencontrées par Jig Jam, mais également au faible leadership du secrétaire général et à la frustration des animateurs. Cette frustration est liée au mode différencié d'indemnisation financière entre les animateurs d'une part, et le coordinateur et les superviseurs d'autre part, alors même que des insuffisances étaient observées chez ces derniers (manque de suivi et d'accompagnement du travail des animateurs, faible circulation de l'information auprès des instances de l'association, etc.). À la Fegpab, l'association a su néanmoins, avec les mêmes contraintes financières et le même dispositif organisationnel, mettre en place auprès de ses membres un dispositif d'animation fonctionnel et efficace.

ZOOM SUR

Le rôle de l'animateur endogène vit actuellement dans de nombreuses organisations paysannes une profonde révolution. Comme en témoignent l'histoire et les réorganisations successives qui ont pu intervenir ces dernières années au sein de Jig Jam et de la Fegpab, les animateurs, autrefois des bénévoles issus des groupements intervenant exclusivement dans leur zone d'attache, ont considérablement changé de profil. Aussi bien à Jig Jam qu'à la Fegpab, ils ne sont aujourd'hui plus rattachés à un groupement donné (même si certains peuvent exercer en parallèle d'autres responsabilités, comme président de groupement) mais sont les animateurs « de l'association ». Cela peut constituer pour eux une force, lorsque l'association dispose d'une forte légitimité, d'une gouvernance solide et d'un dispositif organisationnel robuste, mais également une grande faiblesse lorsque ces conditions ne sont pas réunies. Ils se trouvent alors soumis aux exigences d'activités ou de rendus de tels ou tels projets, sans qu'il n'y ait au niveau de l'association le moindre pilotage, et donc avec une faible capacité à exercer pleinement leurs missions et à gagner la confiance des exploitations avec lesquelles ils travaillent.



Formation en maraîchage des femmes à Ndiouffène



LA PAROLE AUX ACTEURS

« Je suis animateur à la Fegpab depuis plus de 20 ans, mais avant on travaillait auprès de groupements. Avec le projet, on a été introduits à de nouveaux outils et techniques d'animation, mais surtout à un nouveau concept du conseil agricole. Avec Terria, l'approche "exploitations familiales" est non seulement devenue plus maîtrisée, mais c'est aujourd'hui une vraie priorité et vision de l'association.

La mise en œuvre du projet a été très compliquée, par manque de moyens et de flexibilité dans la gestion des prises de décision. En tant qu'animateurs, la Fongs nous indiquait des activités que l'on était chargés d'exécuter. On aurait rapidement pu tomber dans une posture d'enquêteur, mais comme on porte la vision de l'association, on veut avant tout avoir des résultats et renforcer l'image positive de la Fegpab. On ne se considère pas comme des animateurs d'un projet mais on s'identifie réellement à l'association. On cherche à mutualiser nos connaissances entre projets et à valoriser nos expériences passées. »

Ibrahima Ndiaye, animateur de la Fegpab

Les approches développées dans le projet Terria se voulaient des approches holistiques s'appuyant sur les dynamiques endogènes portées par les acteurs à la base et s'appuyant sur les dispositifs d'animation en place au sein des associations. Plusieurs améliorations ont été impulsées :

- **le renforcement de la prise en compte du genre** à travers le développement d'actions spécifiques ciblant les femmes pour favoriser :
 - leur autonomisation économique *via* leur accès au foncier et à de nouvelles compétences en maraîchage agroécologique,
 - le renforcement de nouvelles dynamiques organisationnelles autour des enjeux de gestion durable de leur périmètre (mobilisation d'animatrices, organisation de la vie associative, élaboration de règlements intérieurs, etc.), d'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle de leur famille (sensibilisation aux bonnes pratiques d'hygiène et de nutrition) et de finance inclusive (mise en place d'AVEC).

Ces activités concourraient aux mêmes objectifs d'amélioration des conditions de vie des femmes, mais aussi de renforcement de la solidarité existante entre elles pour créer de nouvelles dynamiques au niveau des villages et des associations.

- **le renforcement des dispositifs d'appui-conseil portés par les associations** à travers leurs animateurs et animatrices endogènes, et la consolidation des relations entre « organes politiques » des associations (président, secrétaire général, bureau, conseil d'administration) et « organes opérationnels » (coordinateurs, superviseurs, animateurs). La gouvernance interne des associations constitue à ce niveau un point d'ancrage et fait l'objet d'une vigilance qui doit être continue. ●

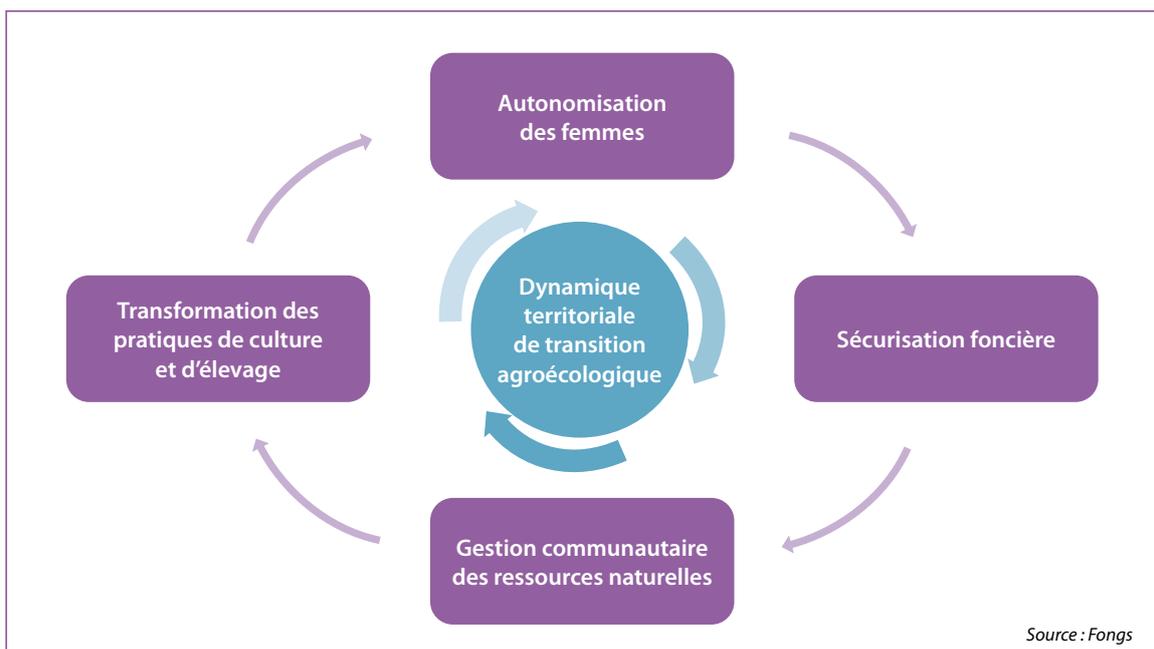
PARTIE 3

Qu'a-t-on appris de l'action ?

DES DYNAMIQUES DE CHANGEMENT À DIFFÉRENTES ÉCHELLES

Le premier enseignement tiré de la mise en œuvre du projet Terria réside dans l'émergence de cinq dynamiques de changement à différentes échelles : la transition agroécologique, qui s'appuie elle-même sur l'autonomisation des femmes, la transformation des pratiques de culture et d'élevage des exploitations familiales, la sécurisation foncière et la gestion communautaire des ressources naturelles.

Figure 6 : LES CINQ DYNAMIQUES DE CHANGEMENT



● Une DYNAMIQUE TERRITORIALE, DE LA PARCELLE AU TERRITOIRE

Au niveau des communes ciblées, le projet Terria a permis l'émergence d'une dynamique inédite de transition agroécologique de la parcelle au territoire s'appuyant sur le capital humain et institutionnel local. À l'échelle des exploitations familiales, la transition agroécologique est perçue comme l'adoption de pratiques agricoles durables fondée sur un processus valorisant l'importance sociale de chaque membre de la famille. Les femmes sont devenues un atout majeur pour la transition agroécologique des exploitations familiales grâce à leur implication dans les périmètres maraîchers, qui leur donne plus de pouvoir économique et davantage confiance en elles, mais aussi plus de légitimité grâce à leurs nouvelles compétences et à leurs nouveaux savoir-faire.

Au niveau des villages et terroirs, la conscience environnementale s'est accrue et des dynamiques inter-villageoises pour une réhabilitation de la gestion communautaire des ressources naturelles ont émergé. La restauration des fonctions de veille et de régulation des ressources naturelles constitue aujourd'hui un défi largement partagé. Les communautés locales attendent en effet de la transition agroécologique qu'elle crée et consolide des dynamiques d'échanges et de concertation autour de la mise en place et du respect de règles de préservation des ressources naturelles (protection des arbres et des sols, maintien d'espaces communs pour les pâturages, protection des bas-fonds, reboisement, etc.).

Au niveau territorial, les communes trouvent elles aussi leur intérêt dans ces dynamiques émergentes dans la mesure où celles-ci concourent à leurs objectifs de cohésion sociale, d'aménagement du territoire et de restauration des ressources naturelles. Les collectivités territoriales ciblées se sont approprié les dynamiques de transition agroécologique et assurent un portage politique qui légitime et encourage les organisations paysannes.

Les associations paysannes vectrices de ces dynamiques de transition agroécologique ont pu renforcer leurs compétences dans plusieurs domaines : portage institutionnel, connaissances, méthodes et outils agroécologiques, mobilisation des acteurs locaux, etc. Tous ces acquis restent néanmoins réversibles s'ils ne sont pas consolidés dans la durée.

● Une DYNAMIQUE ENCOURAGEANTE D'AUTONOMISATION DES FEMMES

L'aménagement de périmètres maraîchers dans les communes ciblées a permis aux femmes, rassemblées en groupements, de développer des activités économiques. Ces périmètres ont en réalité fait office de porte d'entrée pour susciter des dynamiques d'autonomisation des femmes, dont l'émergence a été permise grâce à la conjonction de facteurs déterminants que sont :

- **l'appropriation de l'outil de production** : les femmes se sont rapidement approprié les périmètres maraîchers, dans lesquels sont reconnus leur autorité et leur pouvoir ;
- **l'acquisition de savoirs et savoir-faire** : les femmes des périmètres maraîchers ont bénéficié de plusieurs formations qui leur ont permis de renforcer leurs capacités d'analyse, d'organisation et de mise en œuvre des pratiques agroécologiques. Des animatrices engagées ont également été formées au sein de chaque périmètre ;
- **le renforcement de la résilience des femmes** : les femmes sont plus vulnérables au crédit usurier et au recul des solidarités locales, qui les exposent davantage aux chocs extérieurs. Les AVEC ont déclenché des dynamiques encourageantes de réhabilitation des solidarités, de l'épargne et d'amélioration de l'accès au crédit, ce qui a augmenté de manière significative la résilience des femmes, leur confiance en elles et, de manière générale, leur capacité à améliorer leur statut social et leur environnement ;
- **la prise de conscience des enjeux liés aux questions de genre** : la mise en place des périmètres maraîchers s'est accompagnée d'activités d'information et de sensibilisation sur les questions d'équité de genre. Cela a facilité la prise de conscience des femmes et leur engagement dans le processus d'autonomisation en matière de renforcement du pouvoir économique, des savoirs et du pouvoir de décision dans les familles, les terroirs et les organisations ;

- **l'auto-responsabilisation** : la prise en main des questions nutritionnelles par les femmes, les plaçant de « plein droit » au cœur de problématiques familiales et collectives, a ainsi participé à leur inclusion dans la gestion des projets et dynamiques de développement. En créant des passerelles entre les périmètres maraîchers et les exploitations familiales et en améliorant la qualité nutritionnelle des repas, les femmes ont clairement affiché leur décision d'être des vecteurs responsables de changement en matière de nutrition.

Les facteurs déterminants des dynamiques d'autonomisation des femmes sont des facteurs clés de transition agroécologique qui méritent d'être consolidés. En parallèle, il est nécessaire d'identifier, de comprendre et de lever les éventuels freins locaux à l'équité de genre, en dialoguant avec les éventuels « opposants » à celle-ci au sein des exploitations familiales, des terroirs et des associations.

● Une dynamique de transformation des pratiques agricoles

Les rapports entre les populations et la nature, ainsi que les modes de valorisation de l'espace, se sont profondément transformés tout au long de l'histoire agricole du bassin arachidier.

La mise en œuvre du projet Terria a déclenché des processus de changements notables qui pourraient reconfigurer à terme le paysage agraire des collectivités territoriales ciblées. Au centre de ces changements se trouvent les exploitations familiales, au sein desquelles on observe des transformations d'ordres organisationnel (assemblées de famille) et technique (pratiques agricoles).

L'assemblée de famille pour un projet de famille inclusif

L'une des spécificités de l'accompagnement de proximité proposé par la Fongs et ses associations auprès des exploitations familiales réside dans la tenue **d'assemblées de famille**, rencontres réunissant tous les membres de l'exploitation familiale (chef de famille, épouses, jeunes, etc.). Cette concertation intrafamiliale, qui mobilise les connaissances et souhaits des différents membres, permet de définir conjointement des objectifs de transformation de l'exploitation familiale, qui sont traduits dans le **projet de famille**. Espaces de socialisation et de concertation inclusive des membres de l'exploitation familiale, les assemblées de famille ont permis de donner davantage la parole aux jeunes et aux femmes, habituellement en retrait dans la définition des projets de famille.



Atelier de capitalisation des enseignements du projet



Pépinières maraîchères

C'est lors de ces assemblées de famille que :

- la situation de l'exploitation familiale (moyens de production, pratiques agricoles et niveau des pratiques agroécologiques, performances, etc.) est caractérisée grâce au bilan simplifié (qui renseigne sur le niveau de couverture annuel des besoins alimentaires de la famille grâce aux revenus tirés de ses activités agro-sylvo-pastorales) ;
- les contraintes rencontrées (foncier et productivité des sols, marché, etc.) sont identifiées ;
- le projet de famille est élaboré, de même que les options réalisables pour le concrétiser.

L'outil du bilan simplifié permet aux exploitations familiales d'appréhender leur situation, de se situer par rapport aux autres exploitations présentes dans leur zone, et de négocier et planifier les leviers de changement existants pour améliorer leur situation. Le projet Terria a permis de renforcer le contenu du bilan simplifié avec l'intégration des aspects liés à l'agroécologie.

LA PAROLE AUX ACTEURS



« Auparavant, les femmes ne s'exprimaient pas en public. Maintenant non seulement on est plus à l'aise pour prendre la parole, mais on est informées de tout ce qui se passe dans le foyer. Grâce aux assemblées de famille initiées par les bilans simplifiés, nos maris ont peu à peu pris l'habitude de nous impliquer dans les discussions familiales. Ainsi, je connais les tâches de chacun et je peux même donner mon avis sur les décisions relatives aux activités de l'exploitation familiale. Ce n'est pas encore systématique dans toutes les familles, mais on note tout de même une vraie différence dans notre prise de parole. »

Khady Bopp, présidente du groupement de femmes de Kadam



« J'ai créé une complicité au sein de ma famille. À partir des assemblées de famille, j'ai pu favoriser les échanges. En ce qui concerne les activités agricoles, je ne décide pas seul mais prends le soin de me concerter avec tout le monde, il y a une vraie discussion de famille. Aussi, j'accorde ma confiance à chacun – les femmes gèrent l'alimentation et l'aviculture, les jeunes le petit élevage. S'il leur arrive de vendre une bête au marché, je ne demande pas à ce qu'ils me consultent à tout prix, je ne cherche pas à tout contrôler ou décider seul. Et cela a été possible grâce aux échanges fréquents. »

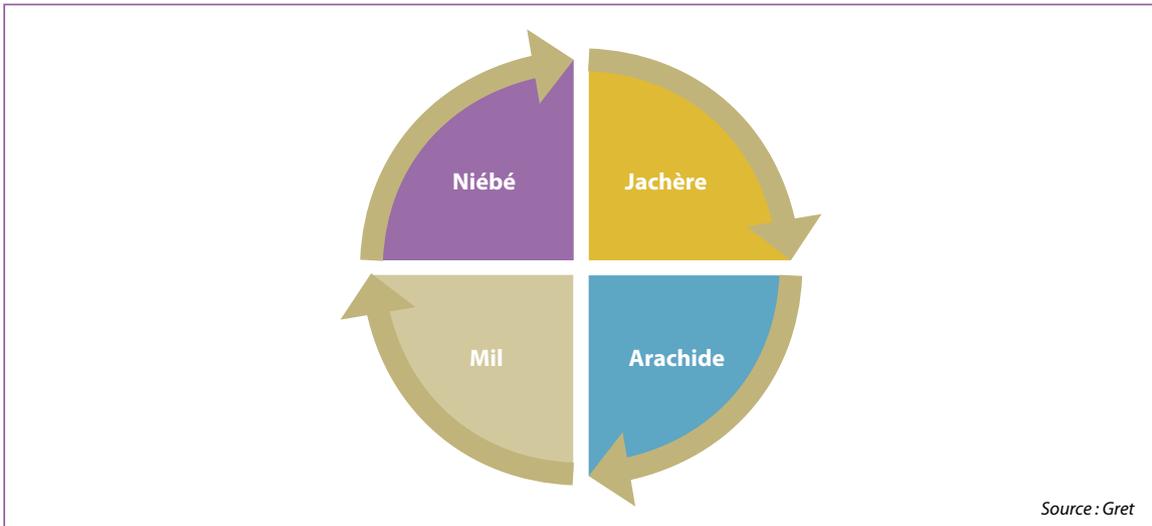
Meissa Sall, chef de famille dans le village de Koulouck Wolof

La restauration des sols, une priorité pour garantir la transition agroécologique

La restauration de la fertilité des sols et sa préservation sont des enjeux prioritaires dans les collectivités territoriales ciblées. Dans cette optique, le projet Terria s'est appuyé sur certaines pratiques porteuses mises en place par les associations pour proposer un modèle d'intensification agroécologique. Ce modèle repose sur deux innovations clés :

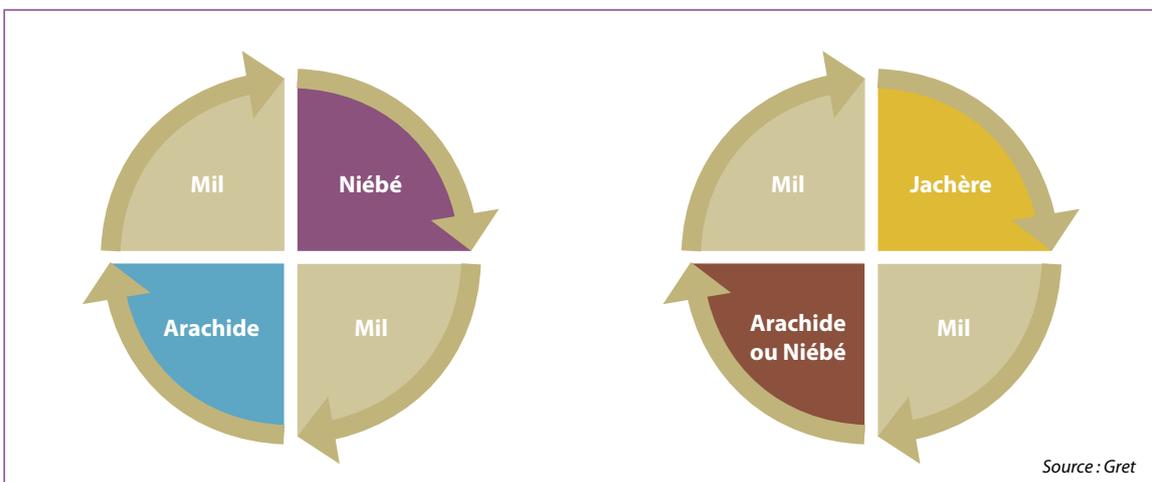
- la réduction des surfaces cultivées (privilégier l'intensification plutôt que l'extensification, dévoreuse d'espace dans un contexte de forte pression démographique) ;
- l'introduction d'une rotation culturale quadriennale intégrant une parcelle en jachère pâturée sur laquelle certains animaux peuvent être gardés pendant l'hivernage pour augmenter la quantité de fumier disponible au niveau de l'exploitation (jachère/arachide/mil/niébé).

Figure 7 : MODÈLE DE ROTATION PROPOSÉ PAR LE PROJET TERRIA



Le projet Terria a suscité une dynamique de changement dans les pratiques de rotation culturale. La perception de la culture extensive commence en effet à évoluer et les exploitations voient l'intérêt de réintroduire la jachère pâturée sur les parcelles les moins fertiles pour restaurer la fertilité de leurs sols. Les schémas ci-dessous montrent la façon dont l'innovation proposée par le projet a été appropriée et adoptée. Dans les champs de case, les plus proches des villages, qui sont les plus fertiles et sur lesquels des apports de fumier ou de compost peuvent facilement être effectués, les exploitations familiales continuent de privilégier les cultures de mil (une année sur deux) en l'intercalant avec de l'arachide ou du niébé en fonction des quantités de semences d'arachide dont elles disposent. Dans les champs de brousse, moins fertiles, l'introduction d'une parcelle en jachère pâturée une année sur quatre permet de maintenir quelques animaux sur place et de restaurer progressivement la fertilité de ces parcelles. Selon l'éloignement de ces parcelles, les exploitations ont parfois préféré garder les animaux proches des concessions et faire ensuite des apports de fumier sur ces champs de brousse.

Figure 8 : TYPES DE ROTATION ADOPTÉS PAR CERTAINES EXPLOITATIONS FAMILIALES DANS LES CHAMPS DE CASE ET DE BROUSSE



D'autres changements ont également eu lieu : désormais, par exemple, les exploitations familiales maintiennent en permanence une partie de leurs animaux (jusqu'à quatre têtes) dans le village au lieu de les envoyer en transhumance afin d'utiliser leurs déjections pour fertiliser les champs. L'approche mise en place par le projet en matière de fertilisation des sols a engendré une véritable évolution des mentalités, les exploitations familiales prenant conscience de l'existence d'alternatives à l'engrais minéral. Elles pratiquent désormais, en plus de la mise en jachère, l'épandage de fumier, laissent les résidus de culture sur la parcelle et cherchent à protéger les sols pour en augmenter la fertilité. En parallèle, la pratique du brûlis a complètement disparu ; la matière organique est ainsi complètement réincorporée dans le sol grâce au piétinement des animaux.

Certaines exploitations familiales, prenant conscience du rôle fondamental de l'élevage, ont acquis par elles-mêmes de nouveaux animaux. Les nouvelles connaissances et compétences obtenues en matière d'alimentation (élaboration de plans fourragers, techniques de rationnement, etc.) et de santé animale (détection des maladies, mise en relation avec les services vétérinaires) ont également permis d'améliorer la conduite de l'élevage et de faire d'importantes économies sur l'achat d'aliments destinés au bétail. L'intégration agriculture/élevage est aujourd'hui redevenue un enjeu majeur pour ces exploitations, qui ont compris l'importance de conjuguer ces deux activités pour faire revivre leurs sols. Elles commencent d'ailleurs à être imitées par leurs voisins. Il n'en demeure pas moins que les inégalités restent fortes entre les exploitations. Certaines disposent d'un important troupeau, tandis que d'autres ne possèdent aucune tête de bétail ou alors quelques unes seulement, et voient leur évolution contrainte par un contexte marqué par une faible disponibilité fourragère.

● Une dynamique de sécurisation foncière

L'un des préalables à l'investissement dans le foncier étant la sécurisation foncière, des processus ont donc été engagés en ce sens pour les parcelles détenues par les exploitations familiales et les périmètres maraîchers. Conduits par Jig Jam et la Fegpab, ces processus ont suscité l'émergence d'une dynamique de sécurisation s'appuyant sur plusieurs facteurs clés :

- prise en compte du caractère spécifique du foncier et de ses modalités de gestion intrafamiliale (diversité des droits et des ayants-droit) ;
- cheminement selon une progression logique et mise en place de démarches différenciées en fonction des situations rencontrées au niveau des exploitations familiales (parcelles déjà héritées ou non) ;



Récolte d'arachide



Divagation du bétail

- vérification de l'étape indispensable de validation sociale des droits concédés ;
- déploiement d'un appui technique et financier pour accompagner les exploitations familiales dans leurs démarches de sécurisation (obtention d'affectations au niveau des communes).

Dans le cadre d'un projet de transition agroécologique, la question de la sécurisation foncière touche à deux dimensions : celle de **l'engagement du bénéficiaire**, primordial pour lancer les activités, et celle de la **consolidation et de la pérennisation des acquis** au niveau des parcelles. En effet, investir dans la restauration de la fertilité d'une parcelle, dans un contexte où celle-ci est très dégradée, constitue une démarche de long terme qui nécessite de forts apports en matière organique et implique une certaine pénibilité du travail. Sans garantie de pouvoir bénéficier durablement des fruits de ce travail, peu de personnes sont prêtes à s'engager dans ce type de démarche.

L'activité de sécurisation foncière a été confiée aux associations, capables de mobiliser leurs relations sociales dans leurs zones respectives d'intervention. Si Jig Jam possédait déjà une certaine expérience dans le domaine de la sécurisation collective, ce type d'action représentait en revanche une nouveauté pour la Fegpab. La concertation et la négociation sociale ont quoi qu'il en soit permis de clarifier les statuts des terres familiales ciblées. Toutes les terres étaient certes mises en valeur sans contestation, mais trois exploitations familiales parmi les 120 bénéficiaires n'ont néanmoins pas pu obtenir d'accord social (de la famille ou de la communauté) leur permettant d'engager la procédure de demande d'affectation¹⁰ sur leurs terres.

En ce qui concerne les périmètres maraîchers, les associations ont accompagné les groupements villageois dans l'organisation de larges concertations avec les hommes propriétaires terriens afin qu'ils acceptent de céder des terres aux groupements de femmes. Une fois l'accord trouvé, ces derniers ont signé un acte de cession reconnaissant la cession irrévocable de leurs terres aux groupements à des fins agricoles. Cet acte de cession donnait dès lors la possibilité aux femmes exploitant le périmètre maraîcher d'entamer une procédure de demande d'affectation au niveau du conseil municipal.

Les procédures formelles ne permettent cependant pas de garantir à elles seules la sécurité foncière. Il faut en effet que des consensus sociaux soient construits au préalable, notamment concernant la

10. L'affectation est une procédure qui concerne une personne physique ou morale et qui confère un droit d'usage sur une terre du domaine national.



Ouverture de l'atelier de capitalisation avec les autorités locales et les leaders de Jig Jam



Atelier de cartographie participative

dotation des femmes en terres. Ainsi, la sécurisation foncière n'est toujours pas garantie pour tous les groupements féminins, en dépit de larges négociations ayant précédé l'obtention des terres, des actes de cession signés par les propriétaires terriens et du dépôt des demandes d'affectation au nom des femmes. Les périmètres maraîchers ayant en effet pris de la valeur avec la construction de clôtures, de puits et l'installation de systèmes solaires et d'exhaure, certains cédants ont remis en cause le droit des femmes à développer des cultures pérennes dans le périmètre qu'ils avaient pourtant irrévocablement cédé. D'autres donnent l'impression de vouloir créer les conditions d'une non-exploitation afin de pouvoir reprendre les terres cédées, l'acte de cession spécifiant en effet qu'elles le sont tant que le groupement féminin les met en valeur.

La clé du succès du processus de cession des terres aux femmes réside dans le fait que celui-ci s'ancre dans les principes à la base du fonctionnement des communautés concernées et mobilise les acteurs locaux légitimes pour conduire ces négociations et être garants de la parole donnée. Compte tenu des réalités socio-financières et des pratiques en cours, négocier des terres pour les femmes n'est jamais chose aisée. Traditionnellement en effet, celles-ci ne possèdent pas de terres en leur nom propre et sont exclues des héritages fonciers. C'est un membre de leur famille (époux, frère ou oncle) qui leur cède les droits d'exploiter certaines parcelles de l'exploitation, en fonction des terres disponibles et de leur capacité à les mettre en valeur.

Le processus de négociation sociale conduit par les associations a fait ressortir des mécanismes locaux de consensus fondés sur les principes suivants :

- **la concertation** : à toutes les étapes des concertations préalables jusqu'à la cession des terres des périmètres, les négociations sociales engagées montrent la nécessité de vérifier, au niveau des familles et notamment des héritiers, l'existence ou non d'une opposition à la cession de terres, et ce afin d'éviter que la personne s'étant engagée à donner ses terres ne se trouve dans l'obligation de faire marche arrière face au désaccord de ses héritiers (c'est notamment ce qui s'est passé dans le village de Ndam) ;
- **l'engagement à donner un bien au profit de la communauté** : les propriétaires ont donné librement leurs terres dans le souci de répondre à un besoin communautaire tout en ayant une compréhension claire des implications de leur acte ;
- la nécessité de **reconnaître les sacrifices** des uns et des autres afin d'encourager ce genre de dynamiques dans le futur : c'est ce qu'a fait la Fegpab en permettant aux épouses des propriétaires ayant cédé leurs terres de choisir leur parcelle en premier.

ZOOM SUR

Des mécanismes sociaux

Dans l'un des villages de la zone d'intervention de la Fegpab, certaines exploitations familiales ont accepté de donner des terres aux personnes qui avaient cédé une partie des leurs pour permettre l'installation du périmètre maraîcher. Il était en effet nécessaire que plusieurs propriétaires fonciers ayant des parcelles contiguës se mettent d'accord pour que l'aménagement du périmètre soit possible. Certaines exploitations ont été fortement touchées et, afin qu'elles puissent continuer à assurer le même niveau de production, elles ont ensuite elles-mêmes bénéficié de dons d'autres familles. Cela constitue un élément de régulation sociale important qui facilite, encourage et encadre l'engagement à donner ses biens à la communauté.



LA PAROLE AUX ACTEURS

« La cession des terres qui abritent les périmètres maraîchers des femmes a été obtenue suite à des négociations au niveau villageois. Vu leur importance, ces négociations ont été portées par moi-même en tant que président de la Fegpab, chef de village de Ndiouffène et président du groupement villageois. À l'arrivée de Terria, une assemblée villageoise avait permis de partager avec la communauté la nécessité d'identifier deux hectares d'un seul tenant pouvant être cédés au groupement de femmes afin de permettre à notre terroir de bénéficier de l'aménagement d'un périmètre maraîcher avec l'appui du projet. Comme on avait déjà un périmètre d'un hectare précédemment exploité par les hommes, qui étaient d'accord pour le céder aux femmes, il fallait négocier d'autres terres pour étendre ce périmètre sur un autre hectare.

Je signale que, pour ce premier hectare, qui abritait l'ancien périmètre, j'avais donné la plus grande partie, qui a été complétée par des cessions de mon frère, de deux de mes demi-frères et d'un oncle à moi. Nous avons tous des champs côte-à-côte dans le même endroit. Dès lors, pour trouver les terres d'extension, j'ai discuté avec les mêmes personnes et avec une autre qui disposait aussi de terres dans le même endroit. Cela ne posait pas de problème sauf pour deux personnes, vu que si elles donnaient encore une partie de leurs terres situées dans cette zone, cela pouvait avoir des répercussions sur leur production agricole. Nous sommes tombés d'accord, un notable du village et moi-même, pour leur échanger une de nos terres plus éloignées contre les leurs en périphérie du périmètre.

Les épouses des cédants avaient aussi la priorité pour choisir leurs parcelles au sein du périmètre. C'est grâce à ces arrangements et engagements entre nous que nous avons pu obtenir les deux hectares du périmètre de Ndiouffène. Des actes de cession ont été signés par chacun des donateurs et le CADL a fait, pour chaque cession, les plans nécessaires à la constitution d'un dossier de demande d'affectation au niveau de la commune. »

Birame Sarr, président de la Fegpab et chef de village de Ndiouffène

À l'issue de l'étape de négociation sociale, la procédure officielle d'affectation des terres auprès des communes a été engagée avec l'accompagnement du Centre d'appui au développement local (CADL), chargé de l'élaboration des plans de situation de chaque parcelle. Les demandes d'affectation ont été effectuées au nom des familles (chef de famille, épouses et enfants), et non au nom d'un seul individu (comme le prévoit normalement la loi). Cette innovation est issue de l'expérience de Jig Jam.

Si des contraintes conjoncturelles ont retardé la procédure d'affectation, le principal facteur de retard est en réalité d'ordre financier. En effet, l'établissement des plans de parcelles coûte à l'exploitation demandeuse au moins 15 000 FCFA par parcelle, et le coût de l'enquête socio-foncière de la commission domaniale s'élève à au moins 10 000 FCFA. En outre, la réunion du conseil municipal dédiée à la délibération nécessite d'organiser une rencontre hors agenda, ce qui oblige le partenaire à financer la rencontre, à hauteur de 400 000 FCFA environ.

Dans le bassin arachidier, une demande d'affectation coûte ainsi à l'exploitation demandeuse au moins 25 000 FCFA (soit près de 10 % de ses revenus agricoles annuels). Cela ne facilite pas la sécurisation foncière, d'autant que l'occurrence des menaces sur le foncier dans certaines zones est faible. De ce fait, il avait initialement été envisagé que le travail de délimitation des parcelles soit effectué par les animateurs afin de réduire les coûts et de renforcer le dispositif des associations en leur faisant acquérir de nouvelles compétences. Cela constituait de plus pour ces dernières un acquis au cas où

elles décideraient d'un passage à l'échelle. Cela n'a cependant pas abouti car l'équipe du projet et les associations se sont heurtées à la résistance des services techniques, qui ne souhaitaient pas se voir dépouillés d'une activité lucrative et pour laquelle il n'existe aujourd'hui aucune concurrence.

● Une dynamique de gestion communautaire des ressources naturelles

Dès les premières assemblées villageoises organisées au début du projet, la concertation sur la gestion des ressources naturelles a émergé comme un enjeu important pour l'amélioration de la cohabitation agriculture-élevage, la préservation des peuplements forestiers, la lutte contre la dégradation des ressources ou encore la coupe abusive des arbres et arbustes. Tous les villages et terroirs ont exprimé le souhait d'être accompagnés dans la mise en place de conventions locales de gestion des ressources naturelles, ce que le projet a fait selon une démarche inclusive qui a eu le mérite de susciter une dynamique dorénavant adoptée par les acteurs locaux. La démarche, ainsi que ses facteurs déterminants, sont présentés ci-dessous.

Identification des ressources stratégiques à protéger

L'engagement volontaire des acteurs à la base dans la gestion communautaire des ressources naturelles était indispensable pour qu'une dynamique durable puisse s'installer. Aussi le projet a-t-il laissé à chaque terroir le soin d'avancer dans son processus de concertation, avec pour objectif d'identifier les zones les plus sensibles à la protection de l'environnement afin de les accompagner. Trois terroirs se sont particulièrement distingués, à partir desquels ont été sélectionnés dix villages autour de Koulouck et Ndiagianiao, huit villages autour de Ndiouffène-Kadam à Diourbel et dix autres autour du grand bas-fond de la commune de Fissel.

Afin d'animer la dynamique d'accompagnement, un comité d'animation a ensuite été mis en place dans chaque terroir, composé de trois mandataires par village (dont le chef de village lui-même) et de représentants des agriculteurs, des éleveurs, des jeunes et des femmes. Les services techniques déconcentrés, les animateurs du projet et les leaders de chaque association en étaient également membres. La diversité des acteurs était un élément fondamental. Le projet tenant particulièrement à ce que les mandataires soient reconnus comme légitimes pour représenter leur village, ces derniers ont été sélectionnés par la population locale, et ce, sans la présence des équipes du projet.

Une formation a également été dispensée aux membres du comité d'animation afin de les préparer à animer le processus de concertation, leur permettant d'échanger sur la démarche à suivre, les points d'attention et les écueils à éviter. Elle a également permis d'établir des consensus sur la manière de mener les différentes étapes du processus, à savoir :

- **phase 1** : pré-concertation ou construction de l'engagement des acteurs ;
- **phase 2** : concertation-animation dynamique aux différentes échelles pour des conventions locales consensuelles ;
- **phase 3** : activités post-concertation ou temps de validation finale des accords et des premières tentatives de mise en œuvre des conventions.

Une feuille de route a été élaborée à la suite de cette formation, et des séances de sensibilisation/information organisées dans les villages ciblés pour présenter la démarche aux communautés, les mobiliser et recueillir leurs avis et préoccupations.

Animer les concertations, un processus endogène piloté par les acteurs locaux

L'approche mise en avant pour le processus de concertation est fondée sur l'organisation de réunions aux niveaux villageois, inter-villageois et communal. Ces rencontres ont permis aux populations de définir les espaces et ressources stratégiques de leur terroir pour lesquels il leur semblait nécessaire de mettre en place des règles communes, de conduire des échanges spécifiques et de mener des actions de sensibilisation, ou encore de partager leurs discussions avec d'autres villages lors de rencontres

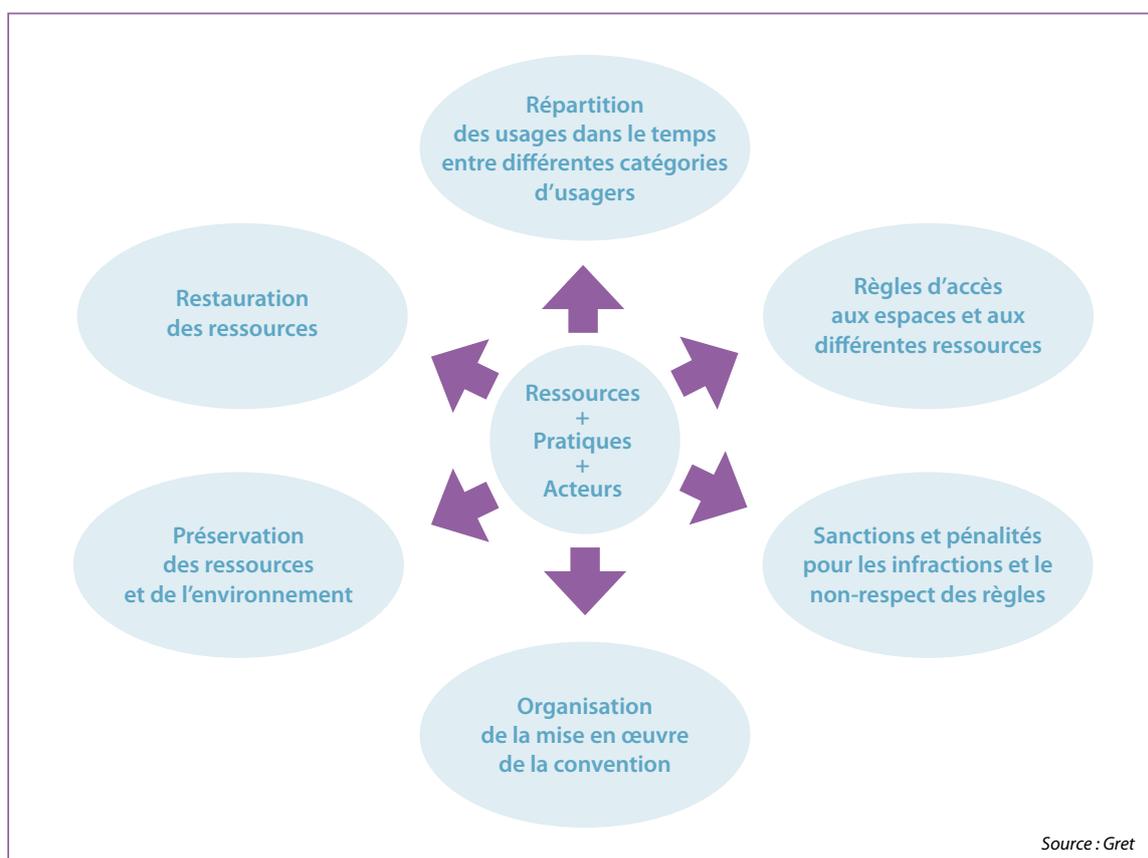
inter-villageoises. **Tout ce processus a bénéficié d'un important portage par les chefs de village et de l'implication des services techniques, notamment sur le volet sensibilisation.**

Lors de ces réunions, tous les usagers et catégories d'acteurs (maraîchers, éleveurs, femmes, jeunes, etc.) ont été représentés afin de défendre leur intérêt tout en recherchant un consensus. Les espaces ressources devant faire l'objet de concertations, ainsi que la forme prise par ces accords (charte des bas-fonds à Diourbel, convention locale multidimensionnelle à Ndiagianiao et charte du grand bas-fond à Fissel), ont été définis par les acteurs locaux. Dès l'instant où la convention ne touche pas à une ressource spécifique mais à l'ensemble des ressources du terroir, les acteurs s'impliquent plus volontiers.

La cartographie participative a été utilisée comme outil d'animation pour permettre de mieux discuter des règles d'accès aux ressources et des difficultés liées à leur gestion. Des échanges concernant les règles de gestion ont eu lieu dans chaque village, et les propositions qui en sont ressorties ont été restituées et discutées au sein du comité d'animation pour aboutir à des consensus entre les différents villages.

Les résultats ont ensuite été restitués au niveau de chaque village, et de nouveau discutés. Puis, à chaque nouvelle réunion du comité d'animation, les représentants ont présenté ce qui avait été fait dans leur village depuis la dernière réunion, et ce qu'avaient donné les restitutions dans leur zone. Ce processus itératif s'est poursuivi jusqu'à l'élaboration des versions finales des conventions locales de gestion des ressources naturelles.

Figure 9 : PRINCIPALES ORIENTATIONS DE L'ÉLABORATION DES RÈGLES DE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES



Les enseignements à tirer des processus de concertation

Lorsque la concertation sur la gestion des ressources naturelles fait partie des préoccupations des villageois et que l'approche garantit la participation de personnes représentatives des populations ainsi que la co-construction de règles à différentes échelles, les populations s'approprient la dynamique et mettent en application tout ou partie de la convention, avant même sa validation finale par les autorités. C'est ce que l'on a pu observer dans les trois communes d'intervention du projet, où les effets du processus ont commencé à se faire sentir dès le début des concertations. Les agriculteurs ont par exemple été plus attentifs à la nécessité de préserver les arbres, d'ouvrir des parcours de bétail, de protéger les peuplements forestiers et de davantage s'ouvrir à une cohabitation agriculture-élevage.

Cette dynamique est primordiale, car une convention parfaite dans les textes, mais qui n'aurait pas été conçue par les populations à travers un processus itératif impliquant également les autorités locales (chefs de village notamment), n'a que peu de chances d'être mise en œuvre, quand bien même elle aurait été validée au niveau du conseil municipal et approuvée par le sous-préfet. Dans le projet Terria, la mobilisation des populations était telle que celles-ci ont demandé que le texte final des conventions soit traduit en langues locales afin de permettre une appropriation plus facile de son contenu.



LA PAROLE AUX ACTEURS

« Il faut voir ce projet comme un test, et les résultats ne peuvent pas être visibles dès la première année. Mais aujourd'hui, au bout de trois ans, on peut dire que l'on commence à voir des changements. Les populations sont beaucoup plus sensibles à la coupe des arbres. Par exemple, alors qu'en 2018 j'avais établi 40 procès-verbaux, je n'ai eu qu'à en mettre 15 en 2019 – c'est une évolution notable. Tout cela a été rendu possible grâce aux sensibilisations régulières que l'on a menées auprès des populations, qui ont permis une vraie prise de conscience. Si cette tendance se poursuit, on va réussir à reconstituer peu à peu notre environnement dégradé.

Aussi, auparavant les gens avaient peur des Eaux et Forêts, car pour eux on ne venait que pour les sanctionner. Mais grâce à la collaboration avec la Fegpab, ils ont peu à peu vu que l'on pouvait leur apporter plus, les conseiller ou leur transférer nos connaissances. Aujourd'hui je reçois beaucoup d'appels pour me demander des autorisations de coupe d'arbres, même ceux qui se trouvent au sein même des maisons. »

Cheikh Séne, agent du service des Eaux et Forêts de Diourbel

RECOMMANDATIONS ET PISTES DE RÉFLEXION

L'expérience tirée du projet Terria permet de formuler un certain nombre de pistes de réflexion :

- maintenir dans la durée un dispositif efficace et fonctionnel ;
- impliquer les membres de la famille et intégrer le genre ;
- questionner le rôle de l'animateur ;
- développer les échanges entre pairs ;
- capitaliser dans une optique d'apprentissage collectif ;
- intégrer les questions de gouvernance.

● MAINTENIR DANS LA DURÉE UN DISPOSITIF EFFICACE ET FONCTIONNEL

L'accompagnement de la transition agroécologique est un processus long qui nécessite de la patience pour faire évoluer des modèles d'agriculture conventionnelle qui, établis dans le temps, ont créé de fausses certitudes techniques et sociales ancrées dans les comportements et dans les cadres juridique et réglementaire. L'enjeu réside alors davantage dans le fait d'impulser une dynamique de changement que dans le fait de pouvoir immédiatement démontrer les impacts de ces changements et de les quantifier. La question est dès lors de savoir comment cette dynamique peut vivre dans la durée, et quels sont les facteurs y contribuant.

S'appuyer sur les dispositifs paysans déjà en place sur les territoires apparaît comme une approche porteuse à promouvoir. Une transition agroécologique portée par un dispositif paysan implique néanmoins une synergie entre un certain nombre d'acteurs : les familles de paysans, des équipes d'animateurs ainsi qu'une structure associative. Ces acteurs constituent le cœur du dispositif d'accompagnement à la transition agroécologique, dont la bonne marche et l'efficacité dépendent de la qualité de leurs interrelations et du fonctionnement effectif de chaque maillon de la chaîne.

● IMPLIQUER LES MEMBRES DE LA FAMILLE ET INTÉGRER LE GENRE

L'expérience du projet Terria a montré la pertinence d'accompagner le processus de transition agro-écologique en s'appuyant sur les exploitations familiales. Cette approche, fondée sur l'assemblée de famille, permet de **responsabiliser chaque membre de la famille et de faciliter l'évolution des pratiques individuelles et collectives dans le cadre d'un projet de famille partagé.** En effet, en travaillant avec l'ensemble des membres de la famille, chacun se sent alors responsable et reconnu dans son rôle et peut avoir un effet moteur pour enclencher une dynamique de changement. Le rôle de médiateur et la fonction d'animation sociale joués par les animateurs, ainsi que leur capacité à instaurer un dialogue avec les membres de la famille, sont en ce sens déterminants.

Le fait de travailler au niveau de l'exploitation familiale dans son ensemble a permis d'engager plusieurs changements dans les approches, postures et manières de travailler. En effet, Jig Jam et la Fegpab intervenaient principalement selon une logique d'accompagnement de leurs groupements (et donc des chefs d'exploitation) ; désormais, les animateurs ont une approche globale de l'exploitation familiale, dans ses multiples dimensions, et sont à même de faciliter les échanges entre membres afin de favoriser l'élaboration de projets de famille permettant à tous les membres de se projeter vers un même objectif et d'identifier les changements à engager pour l'atteindre.

D'autre part, si l'intégration de la dimension du genre est une préoccupation croissante des acteurs qui promeuvent l'agroécologie, il reste encore à la concrétiser dans la démarche et les activités de transition agroécologique. L'expérience du projet Terria trace à ce sujet un certain nombre de pistes significatives. Ainsi le rôle des femmes est-il aujourd'hui davantage reconnu et assumé qu'au début du projet, lors duquel les femmes membres de groupements préféraient, pour pouvoir bénéficier de dotations en animaux et semences, donner le nom de leur époux plutôt que le leur, pensant qu'autrement elles ne seraient ni éligibles pour s'engager dans le projet, ni légitimes pour prendre des engagements impliquant l'ensemble de l'exploitation. La démarche d'autonomisation des femmes est une vraie valeur ajoutée pour les dynamiques de transition agroécologique. Sans construction d'une vision globale et partagée de l'avenir de l'exploitation familiale entre hommes, femmes et jeunes, il est en effet difficile que chacun y trouve pleinement sa place, soit reconnu dans son rôle et puisse engager les dynamiques de changements souhaitées. **Les modalités d'intervention des animateurs endogènes, qui s'appuient sur des assemblées de familles, et la construction d'un projet pour l'exploitation familiale par tous ses membres, constituent à ce titre une approche porteuse.**

● QUESTIONNER LE RÔLE DE L'ANIMATEUR

La perception qu'ont les exploitations familiales du rôle de l'animateur a fortement évolué tout au long du projet.

LA PAROLE AUX ACTEURS

« Au départ, on ne savait pas quel rôle devait jouer l'animateur. On était méfiants et réticents à lui livrer des informations, comme on avait des difficultés à comprendre les objectifs de leurs collectes de données. »

« Pour moi, l'animateur était un enquêteur en début de projet, mais maintenant j'ai compris qu'il a un rôle de facilitateur et de conseiller. Il y a entre nous un climat de confiance et de complicité qu'il n'y avait pas auparavant. Je l'appelle régulièrement pour lui demander de venir, j'ai compris la plus-value qu'il pouvait m'apporter. »

Paysans

Le projet Terria s'est appuyé sur le dispositif d'animation habituel des associations de la Fongs, avec des animateurs endogènes et bénévoles (qui bénéficient simplement de petites indemnités pour les actions réalisées pour le compte de l'association). L'expérience issue du projet permet aujourd'hui de s'interroger sur ce dispositif, et notamment sur les dimensions « endogènes » et « bénévoles ». En effet, les animateurs viennent désormais parfois de zones relativement éloignées de celles dans lesquelles ils interviennent, sans que les modalités de leur déplacement ne soient pleinement prises en considération par les associations. Ils sont souvent choisis pour leurs compétences à conduire des entretiens et à faire remonter au niveau de la Fongs des informations sur les données technico-économiques.

Les animateurs ne partagent donc plus la même proximité avec les familles que lorsqu'ils interviennent sur leur propre terroir. Or, une partie de l'intérêt de l'animateur endogène repose sur sa connaissance du milieu, des acteurs, des codes sociaux, qui sont autant d'atouts pour un dialogue constructif avec la famille. Cela favorise également la confiance, et donc une meilleure réceptivité et une plus grande ouverture à dialoguer en toute transparence sur la situation de l'exploitation familiale. Lorsque l'animateur n'est plus endogène, tous ces aspects peuvent être compromis. Par ailleurs, même s'ils ne considèrent pas leur travail comme un emploi à plein temps, les animateurs demandent de plus en plus de meilleures conditions de travail et une motivation financière plus importante. « On n'est plus au temps de l'animation bénévole » s'exclame ainsi un animateur. Cela d'autant plus que, contrairement aux projets classiques, la nature et les orientations de Terria exigeaient un temps de travail plus important pour pouvoir proposer aux exploitations familiales un accompagnement de proximité, et davantage d'investissement pour maîtriser le sujet complexe qu'est l'agroécologie.

La question de l'évolution du rôle de l'animateur se pose avec une acuité particulière au sein de la Fegpab et de Jig Jam, et a été intensément débattue lors des ateliers de capitalisation. Comment faire évoluer le dispositif d'animation des associations ? Quel équilibre trouver entre un dispositif d'animation sociale porté par des animateurs endogènes bénévoles rattachés à leur terroir, et un dispositif d'animation/conseil porté par l'association, composé d'une équipe d'animateurs permanents, mobilisés pour leurs compétences techniques et capables de piloter, au niveau des différents groupements, des actions au nom de l'association, d'en faire remonter les besoins et d'y apporter des solutions ? Il n'existe pas de réponse toute faite à ces questions, mais **les questions liées aux finalités du dispositif d'animation méritent néanmoins d'être posées au sein des associations afin que chacune puisse faire évoluer son modèle en fonction des objectifs poursuivis et de sa vision.**

● DÉVELOPPER DES ÉCHANGES ENTRE PAIRS

Les associations ont également été poussées à renforcer les dynamiques d'échanges entre exploitations familiales appartenant à un même village, bien que cette modalité d'apprentissage horizontal entre pairs n'ait pas pu être complètement explorée, le projet se concentrant sur l'accompagnement d'exploitations pilotes. Les échanges avec les membres des associations durant les ateliers de capitalisation ont toutefois montré que des dynamiques parallèles au niveau des groupements étaient en réalité déjà à l'œuvre dans ce domaine.

En effet, les exploitations engagées dans le projet avaient déjà commencé à partager leurs expériences avec les autres agriculteurs de leur village, à discuter de ce qu'elles avaient mis en place. Les groupements, quant à eux, réfléchissent à la façon de communiquer plus largement au niveau des villages, lors d'événements culturels par exemple, dans l'optique de toucher le plus d'exploitations possible. La Fegpab, de son côté, a décidé de mettre en place un groupe de travail inter-groupements pour définir une stratégie de passage à l'échelle et faire bénéficier à l'ensemble de ses groupements des enseignements du projet. Cette action n'était pas prévue explicitement dans le projet, mais la prise en charge de cette question par les associations elles-mêmes montre l'acuité de cet enjeu ainsi que **la nécessité d'encourager ces dynamiques d'échanges entre exploitations familiales, qui se font naturellement au sein des groupements et peuvent être facilitées par l'association à l'échelle inter-groupements.**

LA PAROLE AUX ACTEURS

« Chacun d'entre nous connaît quelque chose que l'autre ne connaît pas. La création d'échanges pour valoriser ces complémentarités est donc essentielle. »

« Il y a des exploitations familiales très compétentes qui pourraient apporter beaucoup aux autres. On pourrait identifier des paysans leaders, c'est-à-dire des personnes reconnues pour leurs compétences dans un domaine particulier. On préfère suivre les conseils d'un agriculteur de la zone plutôt qu'un agronome ou technicien qui a des diplômes théoriques mais ne connaît pas nos réalités. »

« Un jeune du village était reconnu pour ses compétences en élevage. Il connaît parfaitement la gestion du cheptel et sait négocier les achats et ventes. C'est ainsi que le groupement l'a identifié comme "personne ressource" en élevage, il est maintenant chargé de nous conseiller sur toutes nos activités d'élevage. »

Membres d'exploitations familiales



« Au niveau de l'association, on a vraiment été renforcés. Le dispositif est maintenant en mesure d'accompagner ses membres, comme on a tous été mis à niveau. Il faut voir ce projet comme un laboratoire, où beaucoup de choses ont été testées et des dynamiques sont en train d'être lancées. L'important maintenant est de pouvoir diffuser, démultiplier et pérenniser les acquis auprès de tous les membres de la Fegpab. C'est à l'association de porter cette mise à l'échelle, et elle est aujourd'hui en capacité de le faire. »

Abdon Sene, secrétaire général de la Fegpab

● CAPITALISER DANS UNE OPTIQUE D'APPRENTISSAGE COLLECTIF

Capitaliser une expérience, c'est prendre du recul sur l'action, apprendre et partager les apprentissages. En effet, « réaliser » un projet, c'est construire et stabiliser un réseau d'acteurs et de choses, et pas (seulement) mettre en œuvre des actions préprogrammées. L'approche se construit forcément dans l'action, en fonction du contexte, des personnes, des événements, des dysfonctionnements ou difficultés rencontrés en cours de chemin, qui conduisent alors à adapter les pratiques dans une logique opérationnelle, mais aussi parfois à remettre en question les principes ou théories mêmes qui avaient fondé les stratégies d'intervention. Capitaliser sur les processus, sur leurs résultats et les enseignements à en tirer apparaît alors extrêmement pertinent pour d'une part améliorer ses pratiques individuelles et, d'autre part, bénéficier correctement d'apprentissages « institutionnels » co-construits pouvant être partagés largement, au-delà des équipes impliquées directement dans l'action.

La Fongs et le Gret sont deux organismes pour lesquels la capitalisation fait partie intégrante des modalités d'action et structure de manière importante l'approche et la réflexion stratégiques. Au sein des associations, les exploitations familiales et les responsables paysans disposent eux aussi de cette culture, et l'organisation d'ateliers de capitalisation permet ainsi de pallier certains écueils pouvant consister à manier la langue de bois. Lorsque l'animation est bien conduite (création d'espaces de discussion intermédiaires en petits groupes de travail, intégration dans le même groupe de travail des « acteurs dominants » pour laisser la parole plus libre dans les autres groupes, temps de parole permettant de partir du vécu et des expériences individuelles avant de monter en généralité ou de conduire les premières analyses), ces ateliers de capitalisation sont d'une richesse exceptionnelle.

Le Gret et la Fongs ont ainsi engagé à mi-parcours du projet un processus de capitalisation, qui s'est appuyé sur :

- des entretiens individuels conduits auprès des acteurs clés du projet (leaders paysans de la Fongs et des associations, équipe technique de la Fongs et du Gret, animateurs endogènes, superviseurs et coordinateur) ;
- une approche de participation « observante » aux actions du projet ;
- l'animation d'ateliers de capitalisation menés à travers des *focus groups* au niveau des périmètres maraîchers et d'ateliers organisés dans chaque commune (deux jours par commune) impliquant à chaque fois une quarantaine de participants de la zone (leaders et animateurs de l'association, exploitations familiales, femmes des périmètres maraîchers, services techniques locaux).

Les membres d'une organisation, quelle qu'elle soit, ne disposent en effet pas si souvent de l'opportunité de se retrouver entre eux pour échanger sur leurs pratiques, leurs difficultés, leurs attentes et interpellier leurs leaders sur leurs responsabilités et redevabilité. **Dès lors, les travaux de capitalisation apparaissent comme des moments structurants de démocratie interne et de redynamisation de la vie associative, qui devraient systématiquement être programmés pour venir clôturer une intervention sur un territoire donné et en même temps permettre de construire l'après-projet en favorisant l'élaboration d'une feuille de route par les acteurs locaux.** En s'interrogeant collectivement sur les actions menées, les processus suivis, le rôle joué par les différents acteurs, les changements observés et les enseignements à en tirer, de nombreuses questions émergent forcément, touchant souvent à des fondamentaux. Ces travaux de capitalisation collective peuvent également être salutaires pour dépasser les tensions et constats d'échecs ou d'insuffisances, dans le but de créer un sursaut et pousser chacun à se dépasser afin de restaurer la confiance en l'organisation ou son image.

● INTÉGRER LES QUESTIONS DE GOUVERNANCE

Au démarrage du projet, Jig Jam se trouve au cœur d'une crise interne : le président a été suspendu de ses fonctions et un comité de transition a été mis en place en attendant la tenue d'une assemblée générale. Les tensions entre d'une part la zone regroupant les communes de Fissel et de Ndiagianiao et, d'autre part, celle qui regroupe Nguéniène, Sessène et Sandiara, sont exacerbées. La scission de l'association apparaît alors comme un risque majeur. Afin d'éviter cela et continuer de fédérer les groupements qui la composent, les leaders décident, au moment du démarrage du projet, de sélectionner des exploitations dans un maximum de groupements des communes de Ndiagianiao et de Fissel, au lieu de se limiter à deux groupements de deux villages comme prévu. Ce sont donc finalement 80 exploitations qui sont sélectionnées au niveau de 10 terroirs, polarisant 24 villages. Cette décision d'intervenir dans autant de villages est opérée pour des raisons politiques, sans qu'il n'y ait la moindre anticipation de ses possibles implications sur le déroulement du projet : difficultés des animateurs pour se déplacer, difficultés à engager des dynamiques d'échanges d'expérience entre exploitations familiales, multiplication des terroirs sur lesquels conduire des actions de concertation inter-villageoise, etc. La complexité de la crise ne permet pas, au départ, d'en débattre ouvertement avec le Gret, ce qui aurait pourtant permis d'en maîtriser les répercussions sur le projet. À ces difficultés s'ajoutent d'autres écueils : de nombreux changements ont lieu au niveau des équipes d'animation et de supervision en cours de projet. Ainsi, dès le début de la deuxième année de mise en œuvre, le superviseur de Fissel est remplacé, et celui de Ndiagianiao l'année suivante. À Fissel toujours, la moitié des animateurs est remplacée au bout de la première année, puis c'est au tour des animatrices des périmètres maraîchers. Pour les leaders de Jig Jam, les enjeux de paix sociale ont primé dans le choix des animateurs et animatrices par rapport aux critères de compétences, et ce n'est que plus tard qu'ont été perçus la totalité des impacts, difficilement gérables, de ces choix politiques.

A contrario, à la Fegpab, la solidarité existante au sein de l'association et l'implication du bureau exécutif ont clairement montré la possibilité d'un renforcement en interne. Les animateurs se sont organisés pour travailler en binômes, favoriser les échanges entre projets et s'entraider dans la compréhension des outils ou l'analyse des données. Des réunions mensuelles ont également été organisées avec le superviseur. Malgré les difficultés rencontrées, l'association est parvenue, grâce à l'implication de ses membres (responsables politiques et animateurs), à obtenir des résultats très positifs. L'engagement et la motivation des animateurs ont à ce titre joué un rôle déterminant.

L'expérience du projet Terria montre que le **renforcement de la gouvernance interne des associations demeure un enjeu permanent, qui devrait être soutenu au même titre que les actions à caractère plus technique et faire l'objet d'actions à part entière co-construites avec les associations**. Sans une gouvernance solide ou des marges de manœuvre pour pouvoir l'améliorer, ce sont en effet tous les acquis potentiels des actions conduites par les associations qui sont menacés. ●

LA PAROLE AUX ACTEURS

« L'association doit travailler sur le statut du paysan, l'identité de ses membres, que ce soit les animateurs ou les exploitations familiales. Elle doit les valoriser, les aider à se renforcer et à s'approprier une vision commune. C'est aussi à l'association de nous rendre plus résilients, de nous aider à anticiper en nous conseillant dans nos choix et stratégies. On attend même davantage cela que des appuis matériels. »

Samba Tine, exploitation familiale de la zone de Fissel

Conclusion

La capitalisation d'expérience conduite à l'issue du projet Terria donne à voir des résultats encourageants, d'une part en matière de renforcement du capital humain et institutionnel (dispositifs endogènes d'appui-conseil, renforcement organisationnel des associations porteuses, renforcement des capacités des groupements de femmes) et, d'autre part, en matière de renforcement des dynamiques économiques (appui aux exploitations familiales et autonomisation des femmes). D'importantes contraintes ont néanmoins été notées, en particulier sur le portage politique de l'action par les associations, qui a parfois eu des incidences négatives sur l'efficacité de l'appui apporté par les dispositifs d'animation endogènes.

En matière de changements, on remarque l'émergence de dynamiques clés encourageantes pour la transition agroécologique des territoires ciblés :

- une dynamique territoriale de transition agroécologique des exploitations familiales, de la parcelle au territoire ;
- une dynamique d'autonomisation des femmes, renforçant leur pouvoir économique, leur pouvoir de décision, leur dynamique organisationnelle et améliorant ainsi leur place au sein de la famille et de la communauté ;
- des dynamiques de transformation des pratiques agricoles des exploitations familiales s'appuyant sur le renforcement de l'intégration agriculture/élevage grâce aux dotations en animaux et l'assemblée de famille, qui permet aux membres de définir ensemble un futur souhaitable et les trajectoires pour y arriver ;
- des dynamiques de sécurisation foncière, prenant d'abord appui sur la concertation et la négociation sociale et allant jusqu'à l'obtention d'affectations officielles de terres par la commune rurale ;
- des dynamiques de gestion communautaire des ressources naturelles fondées sur une démarche inclusive s'appuyant sur la mobilisation des acteurs locaux et le partenariat avec les institutions clés, afin de dégager de larges consensus sociaux sur les ressources à préserver, les usages et les règles devant régir la valorisation des ressources naturelles ciblées.

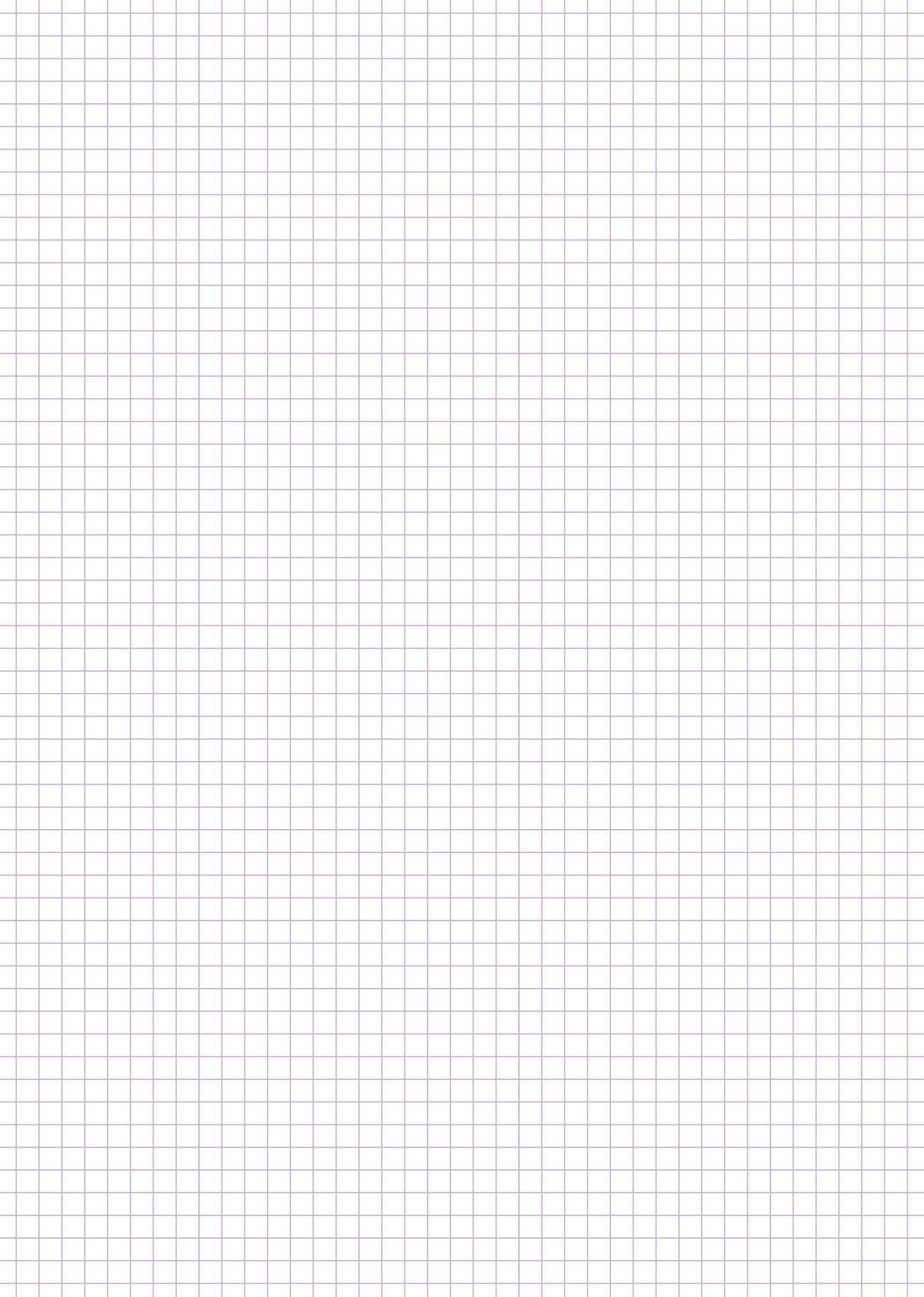
Cette capitalisation d'expérience s'inscrit également dans la perspective de pérennisation et d'extension des acquis et met dans ce sens en exergue quelques pistes de réflexion relatives à :

- l'importance du maintien dans la durée de la dynamique de transition agroécologique et la pertinence d'appuyer pour cela des dispositifs paysans déjà existants et amenés à durer bien après la fin de l'action ;
- l'intérêt de démarches telles que les assemblées de familles, qui permettent l'implication de tous les membres de la famille dans la construction d'un projet de changement ;
- la nécessité d'appuyer d'une part la montée en compétence des animateurs des associations, mais aussi de s'appuyer sur des paysans relais pour dynamiser les échanges entre pairs ;
- la prise en charge des questions de gouvernance associative comme composante intégrante du renforcement des partenaires ;
- l'intérêt des démarches de capitalisation pour partager les enseignements des actions menées et appuyer cet apprentissage institutionnel collectif dans l'action.

Le projet Terria représente un projet pilote inédit en matière d'appui à la transition agroécologique et, d'une certaine manière, de « territorialisation » de politiques publiques en la matière. Des résultats significatifs en matière de changements, de méthodes et d'outils ont été obtenus, et des facteurs de succès et d'échec, ainsi que des points d'appui pour la suite de l'action, ont été mis en évidence. Des questions ont été aussi soulevées sur les conditions à réunir aux échelles territoriale et régionale pour permettre une transition vers des systèmes agroécologiques. En effet, cela suppose souvent une densification des cheptels et la négociation de nouveaux accords locaux sur la gestion des ressources du territoire. Il s'agit donc aujourd'hui de concrétiser la mise à l'échelle de cette initiative en s'appuyant sur les leçons qui en ont été tirées.

Le projet Terria a permis à la Fongs d'alimenter sa réflexion stratégique sur la transition agroécologique et le conseil aux exploitations familiales. Elle a aujourd'hui la responsabilité de contribuer, dans le plaidoyer national en faveur de la transition agroécologique, à une plus forte mobilisation des organisations paysannes. Elle joue en effet, à travers le Conseil national de concertation et de coopération des ruraux (CNCR), un rôle d'alimentation majeur des réflexions du mouvement paysan sénégalais sur la place et les modalités d'accompagnement des exploitations familiales, ainsi que sur les dynamiques territoriales. Les résultats du projet Terria vont ainsi permettre d'alimenter, sur la question de la transition agroécologique, le positionnement stratégique du CNCR. Cette étape est importante pour pouvoir influencer les instruments de politique publique agricole actuels, qui sont encore profondément régis par des mécanismes de subvention aux intrants chimiques.

Plus largement, il s'agit aussi de confronter cette expérience à d'autres initiatives du même type, portées par des coalitions d'acteurs engagés dans la transition agroécologique, comme les membres regroupés au sein de la Dynamique pour une transition agroécologique au Sénégal (DyTAES) ou au sein de l'Alliance pour l'agroécologie en Afrique de l'Ouest (3AO). ●



ACCOMPAGNER LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE AVEC LES ORGANISATIONS PAYSANNES

Retour d'expériences du projet Terria au Sénégal

Au Sénégal, où 80 % de la production est fournie par les petites exploitations agricoles, l'agriculture et l'élevage constituent les principaux secteurs d'activité économique du pays. Or, le Sénégal est très vulnérable au changement climatique, à la dégradation des sols et à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, et bien que développant des stratégies d'adaptation en vue de renforcer leur résilience individuelle et sociale, les agriculteurs sont durement touchés par l'ensemble de ces facteurs.

Il importe donc aujourd'hui de mener à l'échelle des terroirs une réflexion approfondie sur les modèles durables de production afin de restaurer la fertilité des sols et de protéger les ressources naturelles, tout en améliorant les conditions d'existence des membres des exploitations familiales. C'est cette vision qu'ont voulu porter le Gret et la Fédération des organisations non gouvernementales du Sénégal (Fongs) en initiant le projet de recherche-action d'Appui à la sécurisation de l'accès à la terre pour une intensification agroécologique des territoires ruraux du Sénégal (Terria). Financé par l'Agence française de développement (AFD), ce projet a pour objectif d'expérimenter un dispositif d'accompagnement à la transition agroécologique porté par des organisations paysannes et prenant en compte la question de l'autonomisation des femmes.

Le Gret et la Fongs accordant une place importante à l'apprentissage dans l'action, un processus participatif de capitalisation a été conduit en vue de renforcer la promotion de la transition agroécologique au Sénégal. Ce document restitue les résultats de cette expérience de recherche-action.

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE :



Le contenu de la présente publication relève de la seule responsabilité du Gret et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue des financeurs.

EN PARTENARIAT AVEC :



Campus du Jardin d'agronomie tropicale de Paris
45 bis avenue de la Belle Gabrielle
94736 Nogent-sur-Marne Cedex, France
Tél. 33 (0)1 70 91 92 00 – www.gret.org

ISSN 2677-9803
ISBN 978-2-86844-339-7



9 782868 443397